



Etat de Vaud

Compte rendu  
du Conseil d'Etat

24.0  
.04

1975

*Z. M. - 456*

FACULTÉ DE DROIT  
DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

MAL 1978

# Département de l'instruction publique et des cultes

## Généralités

### Motions en suspens

Sont actuellement en suspens :

#### *Les motions :*

Jean-Elie Nicod et consorts (3 décembre 1963) demandant au Conseil d'Etat de prévoir certaines mesures pour encourager l'éducation des adultes.

Erica Carrard et consorts (30 août 1965) sur la possibilité de subventionner la construction de locaux paroissiaux.

Jean-Jacques Cevy et consorts (11 mai 1970) demandant une aide en faveur des associations privées ou semi-publiques qui mettent sur pied des manifestations artistiques et culturelles.

Liliane Favre et consorts (21 février 1972) concernant le Fonds cantonal des arts et des lettres.

Armand Barman et consorts (19 novembre 1973) demandant la création d'une commission du Musée cantonal des beaux-arts destinée à animer la vie artistique du canton.

Anne-Catherine Menétray et consorts (26 novembre 1973) concernant la formation continue des adultes.

Ces six motions relèvent de la politique culturelle du Conseil d'Etat ; elles font l'objet d'une étude conjointe confiée au délégué à la protection des biens culturels. Cette étude doit déboucher sur un projet de loi qui sera présenté en 1976, le cas échéant au début de 1977.

Jean-Pierre Clavel et consorts (18 décembre 1967) demandant la modification des articles 126 et 129 de la loi sur l'instruction publique primaire.

John Debluè et consorts (23 février 1972) demandant la modification de la loi du 25 mai 1960 sur l'instruction publique primaire (regroupements scolaires).

Compte tenu des incidences fiscales et politiques des mesures proposées, la consultation de l'Union des communes vaudoises et des commissions scolaires a été jugée indispensable ; elle a été entreprise ; on en attend les résultats définitifs. Cet objet doit pouvoir être présenté au Grand Conseil en 1976 encore.

Claude Peray et consorts (18 novembre 1968) demandant la création de collèges secondaires intercommunaux.

Gabrielle Ethozoz et consorts (19 novembre 1968) demandant la modification de l'article 4<sup>ter</sup> de la loi du 25 février 1968 sur l'instruction publique secondaire.

Un groupe de travail, composé de représentants des départements IPC, Finances, et de l'Union des communes vaudoises, a entrepris l'étude des problèmes soulevés par ces deux motions qui mettent en cause la répartition des charges financières entre l'Etat et les communes. La complexité des problèmes est telle que le Grand Conseil ne sera saisi d'un projet de loi qu'en 1977.

Anne-Catherine Menétray et consorts (7 mai 1968) concernant les professions parascolaires.

Christian Ogay et consorts (8 décembre 1970) concernant la rémunération du personnel social en milieu scolaire.

Des contacts ont été pris entre les départements IPC, ISP et PSA, en vue de présenter une réponse circonstanciée sur cet objet en 1977.

Ferdinand Perreaud et consorts (15 novembre 1971) demandant la modification de l'article 7 du règlement concernant les indemnités pour frais de transport des élèves de l'enseignement secondaire.

Les études sont terminées ; le rapport au Grand Conseil sera présenté à la session de septembre 1976.

Bernard Glasson et consorts (1<sup>er</sup> octobre 1974) concernant la révision des articles 224 g, 349-351 du RIPP : devoirs et discipline des élèves.

Le Conseil d'Etat a modifié le règlement sur les écoles primaires et le règlement général pour les établissements d'instruction publique secondaire, en s'inspirant du rapport de la commission extrapartimentaire. Le Grand Conseil sera saisi d'un rapport annoncé pour 1976.

#### **Direction du département**

Le chef du département a présidé cinq séances de travail de deux jours chacune groupant les chefs des différents services et certains de leurs collaborateurs principaux.

La conférence des chefs de services, sous la présidence habituelle du secrétaire général, a tenu 27 séances.

#### **Conférences intercantionales**

##### **Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique**

Elle s'est réunie à Berne les 14 février et 22 mai et à Zoug les 30 et 31 octobre. Le chef du département y a pris part, ainsi qu'aux séances de

- la Conférence universitaire suisse (CUS),
- la Conférence universitaire romande (CUR), qu'il préside désormais conjointement avec la conférence des chefs de département de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

##### **Conférence des chefs de département de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin**

Présidée par le chef du département, elle a tenu quatre séances : les 7 mars, 30 mai, 12 septembre et 24 novembre.

Ses objets essentiels : la coordination romande, notamment les questions relatives à la « langue seconde », à la radio et à la télévision scolaires, à l'Office romand des éditions et du matériel scolaires et aux prescriptions y afférentes ; le Salon de l'enfance et l'éducation civique européenne.

## Service de l'enseignement supérieur et des cultes

### Considérations générales

Sur le plan de la *coordination universitaire*, la collaboration s'est poursuivie tant sur le plan suisse que sur le plan romand.

Au niveau de la Conférence universitaire suisse, il y a lieu de souligner sa participation aux travaux préparatoires de deux nouvelles lois fédérales, l'une sur la recherche, l'autre sur l'aide fédérale aux universités, qui devra remplacer, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1978 vraisemblablement, la loi du 28 juin 1968 dont certains lacunes doivent être comblées sans tarder. Le chef du Service de l'enseignement supérieur et des cultes a participé, à la demande du chef du Département fédéral de l'intérieur, aux travaux de la commission chargée de mettre sur pied un avant-projet de cette nouvelle loi fédérale d'aide aux universités.

L'accord dit de « non-discrimination » dont il était question dans le dernier compte rendu, ainsi que le règlement de cet accord ont été mis définitivement au point. Les textes ont été mis en circulation à la fin de l'année auprès des cantons universitaires pour signature.

Sur le plan suisse, c'est l'accès aux études médicales qui a été l'objet des principales discussions. Le canton de Vaud, une nouvelle fois, a accepté d'accueillir au Collège propédeutique de Dorigny une cinquantaine d'étudiants des cantons confédérés pour la première année de leurs études médicales. Après la réussite de leur premier examen propédeutique, ces étudiants ont reçu la garantie de pouvoir continuer leurs études dans l'université de leur premier choix.

Sur le plan de la coordination entre les universités romandes et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, de nouvelles conventions ont été signées, en particulier pour l'enseignement des sciences de la terre au niveau du 2<sup>e</sup> cycle des études. Une convention semblable est en cours d'élaboration pour l'enseignement de « l'action sociale ».

C'est du côté de la Faculté de médecine qu'un pas important a été fait dans la voie de la collaboration intercantonale. Une convention a été signée avec le canton de Neuchâtel pour l'enseignement au « lit du malade », dans les hôpitaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Une convention semblable est sur le point d'être signée avec les autorités fribourgeoises pour l'Hôpital cantonal de Fribourg. Enfin les hôpitaux de zone de Morges, de Saint-Loup et d'Yverdon, ainsi que l'Hôpital de l'enfance à Lausanne ont signé une convention pour permettre aux étudiants de 3<sup>e</sup> année de recevoir un enseignement de sémiologie clinique.

Depuis une année enfin, c'est M. le conseiller d'Etat R. Junod qui préside la Conférence universitaire romande.

### Subventions fédérales

Le canton de Vaud a reçu les subventions fédérales suivantes :

— Subvention pour l'exploitation :	
Solde de l'année 1974	Fr. 3 529 834.—
Acomptes pour l'année 1975	12 197 450.—
Total	Fr. 15 727 284.—
— Subventions pour les investissements :	
BUD	Fr. 6 105 000.—
Calculatrice électronique	1 000 000.—
CHUV	12 510 000.—
Bourse d'études	2 327 369.—
Protection des biens culturels	10 786.—
Total	Fr. 21 019 155.—

Le projet de *nouvelle loi sur l'Université* a été repris au niveau du groupe de travail. Il s'agit de faire un ajustement du texte établi par la commission extra-parlementaire et d'une mise au net de certains articles en les actualisant. Ce groupe de travail a en outre été chargé d'établir un « planning » de la suite des opérations et de proposer au Conseil d'Etat une liste des institutions et organisations diverses à consulter.

## Personnel

## Effectif au 31 décembre

	Personnel en activité	
	Plein temps	Temps partiel
Personnel administratif	6	2
Bureau de construction de l'Université de Dornigny	9	1
Fondation maison pour étudiants	18	4
Office de protection des biens culturels	—	2
Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	6	1
Bibliothèque cantonale et universitaire	41	50
Archives cantonales vaudoises	6	3
Musée cantonal des beaux-arts	11	2
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	3	1
Musée romain d'Avenches	3	1
Cabinet des médailles	—	1
Musée et jardins botaniques	9	—
Musée géologique	4	—
Musée zoologique	5	1
Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	4	25
Eglise évangélique réformée du canton de Vaud	236 *	—
P paroisses catholiques du district d'Echallens	6	—
Eglise catholique	130 **	—
<b>Totaux</b>	<b>497</b>	<b>94</b>
		<b>591</b>

Pour l'effectif du personnel à l'Université, voir sous « Université - Direction administrative ».

\* Personnel à la charge de l'Etat.

\*\* Loi du 16 février 1970.

## Activité

## Activités culturelles

Un événement important a marqué l'année écoulée. Il s'agit des manifestations organisées les 18, 19 et 20 octobre pour célébrer le 700<sup>e</sup> anniversaire de la consécration de la Cathédrale de Lausanne, qui le 20 octobre 1275 avait favorisé la venue en pays vaudois du pape Grégoire X et de l'empereur de Habsbourg.

Un comité, présidé par M. Paul Chaudot, ancien président de la Confédération, a mis sur pied de nombreuses manifestations théâtrales et musicales, des conférences, une exposition fort attrayante puisque du 1<sup>er</sup> juillet au 30 décembre le nombre des visiteurs a dépassé 95 000. On a pu y admirer, entre autres, deux fort belles tapisseries du trésor de la Cathédrale qui se trouvaient à Berne depuis 1538 sans en être jamais ressorties. Le comité d'organisation, par sa commission des publications, a édité un magnifique volume avec l'aide de la Société pour l'histoire de l'art en Suisse. Les plus jeunes élèves de nos écoles ont reçu un jeu de construction de l'édifice, les plus grands un magnifique poster de la « Rose de la Cathédrale », et les élèves des écoles secondaires supérieures un volume fort intéressant publié par la Société d'histoire du canton de Vaud.

La journée du 20 octobre a vu se dérouler la manifestation officielle comprenant des allocutions et une conférence fort appréciée de M. le conseiller fédéral Chevallaz. L'après-midi, toutes les personnalités vaudoises et confédérées invitées à cette occasion se sont retrouvées à la Cathédrale même pour un service eucharistique très émouvant célébré par le pasteur J.-D. Chapuis, président du Conseil synodal, et Mgr Mamio, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

## Fonds cantonal des arts et des lettres

La commission consultative de ce Fonds a tenu trois séances au cours desquelles elle a examiné 32 demandes de subventions. Sur son préavis, le département a donné suite à 15 d'entre elles et accordé des subsides pour un montant total de 142 950 francs. Les bénéficiaires de ces sommes sont des peintres, sculpteurs, cinéastes, écrivains, musiciens et des sociétés chorales et chorégraphiques.

## Projet de loi

Un projet de loi sur l'encouragement des activités culturelles et l'éducation des adultes a été élaboré en collaboration avec le délégué du Conseil d'Etat à la protection des biens culturels.

### Protection des biens culturels

Aux termes de la loi fédérale du 6 octobre 1966 sur la protection des biens culturels (art. 10), les services cantonaux doivent établir, pour les biens culturels immeubles particulièrement dignes de protection, des collections de documents (que l'on appelle « dossiers de sécurité ») et qui donnent les renseignements nécessaires en vue d'une remise en état ou d'une reconstruction des édifices détériorés ou détruits par des actes de guerre, ou encore qui permettent, à tout le moins, d'en transmettre la connaissance à la postérité, lorsqu'on estime qu'il ne se justifie pas d'en relever les ruines.

Appliquant cette disposition, l'Office cantonal de la protection des biens culturels a concentré son activité en particulier sur l'établissement d'une série de dossiers de sécurité pour des immeubles situés dans le district de Morges et classés en catégorie A (objets d'importance nationale) et en catégorie B (objets d'importance régionale). Pour éviter des faux frais, la préparation de ces dossiers est faite en collaboration avec le rédacteur des volumes des « Monuments d'art et d'histoire ». En outre, l'Office commence toujours par rechercher, dans les archives et auprès des architectes, tous les documents, plans, relevés, photographies, etc., qui existent déjà. Ce ne sont que les documents qui font défaut qui sont établis spécialement.

A ce propos, l'Office est intervenu auprès du Service fédéral de la protection des biens culturels pour demander une plus stricte application de la disposition de l'Ordonnance fédérale du 26 août 1958 sur l'encouragement de la conservation des monuments historiques qui prescrit que le propriétaire d'un édifice restauré avec l'aide de la Confédération doit remettre aux archives des monuments historiques les plans, relevés et photographies montrant l'état du bâtiment.

La Confédération a versé un premier subside pour les frais engagés en 1975 pour l'établissement des dossiers du district de Morges.

Dans le cadre d'un séminaire organisé par la Société suisse de la protection des biens culturels, l'Office a présenté une démonstration de la méthode à appliquer pour l'établissement des dossiers de sécurité.

Une fois microfilmés, les documents constituant la base du dossier resteront à la disposition du Service des bâtiments du Département des travaux publics auquel ils pourront être utiles en diverses circonstances.

L'Office travaille en effet, chaque fois que cela est possible, en étroite collaboration avec ce service et, particulièrement, avec sa section des monuments historiques. Des dispositions ont notamment été prises pour que le recensement architectural systématique auquel le Service des bâtiments fait procéder dans certaines localités puisse permettre de vérifier et de compléter le premier inventaire des immeubles pour lesquels des mesures de protection des biens culturels se justifient.

D'autre part, l'Office a préparé le barème applicable pour le calcul des subventions cantonales pour la construction des abris de protection des biens culturels, ainsi que pour les autres mesures de sauvegarde concernant lesdits biens.

Parallèlement à la direction de l'Office, le délégué à la protection des biens culturels a rempli diverses missions spéciales. Il a ainsi notamment :

- étudié un recours déposé contre le classement d'un monument historique ;
- mené à chef les démarches et négociations entreprises avec les autorités du canton de Genève et les services fédéraux compétents pour la remise du Château de Prangins à la Confédération afin que celle-ci y installe le siège romand du Musée national suisse ;
- examiné diverses possibilités de favoriser le relogement dans le canton de Vaud du Musée des Suisses au service étranger qui doit quitter le Château de Coppet ;
- procédé à une étude concernant le Château d'Allinman où l'on pourrait exposer les collections des musées historiques cantonaux ;
- rédigé un projet de loi sur les activités culturelles et l'éducation des adultes, loi destinée à préciser les moyens d'intervenir de l'Etat dans ces différents domaines et qui répondra en même temps à plusieurs motions développées au Grand Conseil.

### Cité universitaire de Lausanne-Dorigny

#### Faculté des sciences humaines

Lors de sa session de février, le Grand Conseil a voté le crédit nécessaire à la réalisation de la première étape des facultés des sciences humaines. Le Département fédéral de l'intérieur a accordé pour sa part une subvention de 48 % pour ce bâtiment.

Les travaux ont commencé en mai et seront terminés pour la rentrée universitaire d'octobre 1977. Y seront transférés à cette date, avec leurs bibliothèques, la Faculté de droit, l'École des hautes études commerciales, ainsi que les sections d'allemand, d'anglais et de géographie de la Faculté des lettres, ce qui représente 1600 étudiants environ.

#### *Serre et animalerie*

Pour les instituts de biologie végétale et de biologie animale, une serre a été construite à l'est du Collège propédeutique et une petite animalerie a été aménagée dans le collège lui-même.

Pour ces travaux également, la Confédération a participé à raison de 48 %.

#### *Institut suisse de droit comparé*

Le siège de l'Institut suisse de droit comparé a été attribué au canton de Vaud.

Sous réserve du vote des crédits de construction par les Chambres fédérales, d'une part, et le Grand Conseil vaudois, d'autre part, l'Institut sera construit dans le périmètre de la Cité universitaire de Lausanne-Dorigny, à proximité du bâtiment des sciences humaines. Sa réalisation sera confiée au BUD. Les pourparlers engagés avec les autorités fédérales tendent à un partage par moitié de l'investissement et à une prise en charge totale des frais d'exploitation par la Confédération.

#### *École de pharmacie d'intérêt romand*

Si le principe de la fusion institutionnelle des deux écoles de pharmacie de Lausanne et de Genève n'est pas remis en cause, la question de leur réunion physique à Dorigny se heurte encore à des oppositions du côté du corps professoral de Genève. Les pourparlers cependant continuent avec la volonté de part et d'autre de réaliser cette fusion qui est dans l'intérêt de la Suisse romande tout entière.

#### *Travaux d'infrastructure*

La prolongation vers l'est du caniveau technique principal, pour laquelle le Grand Conseil avait accordé un crédit en 1973, a été terminée. Ce nouveau tronçon permettra l'amenée des fluides et de l'énergie dans le bâtiment des sciences humaines et dans l'Institut suisse de droit comparé. Plus tard, il assurera l'alimentation des bâtiments qui seront construits dans la zone des locaux communs.

Le passage à piétons sous la RC 1 a été entrepris cet automne. Il offrira un passage sûr — la route à cet endroit est à quatre pistes — vers le centre sportif et le lac aux étudiants et à la population résidant au nord de cette route.

#### *Divers*

Le BUD a été chargé de contrôler l'ensemble des procédures relatives aux demandes de subventions fédérales présentées par le canton sur la base de la loi fédérale sur l'aide aux universités.

#### **Fondation Maison pour étudiants de l'Université de Lausanne**

Le marché du logement, à Lausanne, s'étant détendu, la demande de chambres dans les maisons pour étudiants a beaucoup diminué. Elles sont pleines, certes, mais les listes d'attente de candidats n'ayant pu s'y loger à la rentrée d'automne — listes comportant en 1972 et 1973 plus de 200 noms — n'en comptent plus, en décembre 1975 que quelques-uns. Certains étudiants préfèrent se grouper pour louer en commun des appartements non meublés.

#### *Restaurant des Falaises*

Au chemin des Falaises, dans le quartier des hôpitaux, la fondation loue à un tenancier indépendant un restaurant équipé. Par le biais de coupons de repas, les étudiants bénéficient dans ce restaurant d'un rabais de 30 % sur les prix affichés. Par suite de l'entrée en vigueur, en automne 1974, du plan fiscal à l'École de médecine, le CHUV n'est vu contraint d'ouvrir ses restaurants aux étudiants de leur troisième année d'études. Sur demande des étudiants habitant la maison des Falaises, le restaurant de la fondation continuera à fonctionner, afin de conserver dans ce quartier un lieu de rencontre.

## Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage

## Secteur I : Formation professionnelle et écoles techniques supérieures

	Vaud	Communes vaudoises	Fondations Fédérations Ass. diverses	Total
Boursos apprentissage (patrons)	769 845.—	59 615.—	—.—	829 460.—
Bourses écoles de commerce	139 140.—	—.—	—.—	139 140.—
Bourses apprentissage (écoles)	210 790.—	18 500.—	—.—	229 290.—
Bourses études techniques supérieures	500 795.—	30 660.—	3 800.—	535 225.—
Bourses diverses	96 630.—	6 450.—	14 350.—	117 430.—
<b>Total</b>	<b>1 717 200.—</b>	<b>115 225.—</b>	<b>18 150.—</b>	<b>1 850 575.—</b>

Total du secteur I : 1145 bourses, soit Fr. 1 850 575.—, y compris contribution fédérale.

D'autre part 135 demandes, pour lesquelles l'enquête habituelle a été effectuée, ont été refusées.

Moyenne par bourse : Fr. 1616.20.

## Secteur II : Etudes secondaires, paramédicales, sociales, artistiques et universitaires

## Bourses d'études accordées à des élèves fréquentant des

établissements de degré gymnasial	186	Fr. 476 330.—
établissements secondaires supérieurs divers	42	177 800.—
établissements pour enseignement primaire	212	477 370.—
établissements pour formations paramédicales	66	273 250.—
établissements préparatoires au personnel soignant	14	35 560.—
établissements pour formations sociales	79	310 285.—
établissements pour formations artistiques	64	363 141.—

## Hautes écoles - université :

L'Office a examiné 594 dossiers au cours du semestre d'été et 591 dossiers au cours du semestre d'hiver 1975-1976. Les bourses accordées à fonds perdu se montent à 3 405 869 francs, les prêts remboursables à plus ou moins longue échéance ont atteint 455 465 francs, soit au total 3 861 334 francs.

Au cours de l'année civile, 362 599 francs ont été récupérés à titre de remboursement de montants accordés antérieurement sous forme de prêts.

## Totaux

Secteur I	1145 bourses, soit Fr. 1 850 575.—
Secteur II	1848 bourses, soit Fr. 5 975 070.—
<b>Total Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage</b>	<b>2993 bourses, soit Fr. 7 825 645.—</b>

Bibliothèque cantonale  
et universitaire

## Considérations générales

Il convient de signaler un fait rare et heureux : la BCU a hérité d'un demi-million au décès de M<sup>me</sup> Thérèse Frisch, écrivain. Auteur de plusieurs romans et récits d'anticipation, la défunte a légué tous ses biens à la BCU. Un fonds portant son nom sera institué.

Les principales difficultés de la gestion sont dues au manque de place et au blocage de l'effectif du personnel ; en outre, l'ordinateur du Centre électronique de l'Etat de Vaud n'a pas rendu tous les services qu'on en attendait.

## Locaux et matériel

De nouveaux locaux de dépôt ont été loués à l'Aihénée. D'une surface de 480 mètres carrés, ils permettent de loger les collections peu demandées, surtout des

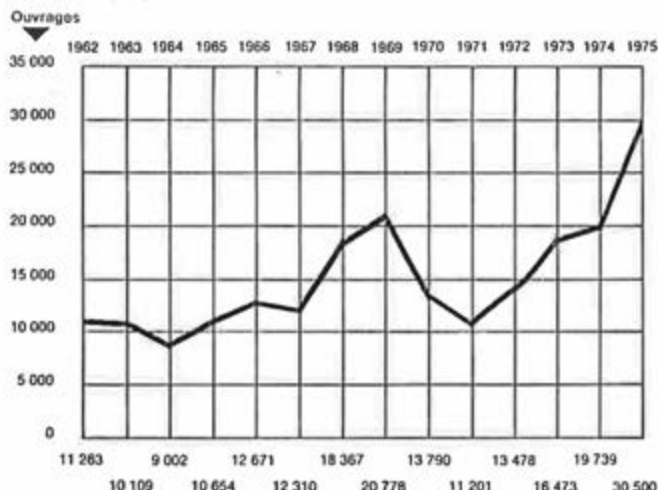


volumes antérieurs à 1930, ainsi que de nombreux ouvrages non encore incorporés aux collections. Le déménagement de près de 50 000 volumes a pu être mené à bien grâce à du personnel supplémentaire.

L'arsenal de Morges a mis un camion à disposition à plusieurs reprises. Chaque jour, un employé doit aller chercher les volumes demandés et remettre en place les ouvrages rendus par les lecteurs.

### Activité

L'accroissement des collections se traduit par des chiffres d'occupation de rayonnage (environ 500 mètres linéaires par année), soit par la statistique des ouvrages catalogués. Un coup d'œil sur les résultats des quinze dernières années permet de saisir la progression.



La cassure des années 1970 à 1972 est due aux travaux préparatoires et à l'introduction de l'automatisation qui ont absorbé une grande partie des forces du personnel qualifié. Une fois les techniques mises au point, la statistique montre que l'essor peut reprendre avec plus de vigueur.

Dans la perspective du transfert des facultés des sciences humaines à Dorigny, une équipe de bibliothécaires et d'assistants de bibliothèque a pu être engagée sur les crédits du BUD afin de préparer le catalogue en ordinateur et l'indexation selon la classification décimale universelle d'environ 50 000 ouvrages provenant des bibliothèques de la Faculté de droit et de trois sections de la Faculté des lettres.

### Archives cantonales vaudoises

### Activité

#### Entretien et restauration

Les restaurations ont été réduites au minimum, faute d'artisan qualifié. Treize registres d'état civil ont été restaurés et reliés.

#### Fournitures d'archives publiques

Des versements ont été faits par :

- le Gymnase de la Cité,
- le Laboratoire cantonal,
- le Service de l'industrie, du commerce et du travail (économie de guerre),
- le Service des améliorations foncières,
- le Service de l'aménagement du territoire,
- l'Administration cantonale des impôts,
- les Tribunaux de districts d'Aubonne, Grandson, Lavaux, Orbe et Vevey,
- la Justice de paix de Vevey,
- les Offices de poursuites et de faillites de Lausanne (faillites), Nyon et la Vallée,
- la Colonie pour femmes, à Rolle.

## Université

### Sénat

Président : professeur Samuel Amsler.

Au cours de l'année académique 1974-1975, le Sénat de l'Université a tenu six séances : budget, plan de développement, administration centrale, recherche scientifique, affaires sociales, assurance des étudiants, ont été les principaux objets abordés.

### Direction générale Rectorat

Recteur : professeur Dominique Rivier.

Vice-recteurs : les professeurs Ernest Giddey et Jean Brack.

Le Rectorat a tenu 53 séances, consacrées aussi bien à l'administration courante qu'aux problèmes généraux de politique universitaire.

Il a en outre siégé quasi chaque semaine avec le chef de Service de l'enseignement supérieur. Il a été reçu à plusieurs reprises par le chef du Département de l'Instruction publique et par la délégation du Conseil d'Etat aux affaires universitaires.

A trois reprises ont eu lieu des séances réunissant le Rectorat et le Comité directeur du Bureau de l'Université de Dorigny, séances consacrées aux problèmes posés par la construction de bâtiments universitaires à Dorigny.

#### Chancellerie du Rectorat

Entré en fonction le 1<sup>er</sup> février, le nouveau chef de la chancellerie, M. Christian Pilloud, s'occupe du personnel, des fichiers, des archives et de la bibliothèque du Rectorat. Il tient les procès-verbaux et liquide les affaires courantes (propositions au département, etc.). En outre, il assume le contrôle de l'engagement des assistants dans les facultés et écoles et traite les questions concernant le personnel étranger.

#### Services dépendant directement du Rectorat

##### Service de l'information

Les publications suivantes ont été effectuées :

- Mémento de l'Université de Lausanne : 32 numéros.
- Uni-Lausanne : 3 numéros.
- Communications du Rectorat et de la Direction administrative : 10 numéros.
- Guide de l'étudiant.

##### Service social (commun à l'Université et à l'EPFL)

Plus de 400 étudiants ont eu un dossier au Service social de l'Université et de l'EPFL au cours de l'année académique 1974-1975. Ils ont été suivis à titre divers :

- 235 (dont un tiers de Suisses) sont au bénéfice de bourses ;
- 200 étudiants (dont 50 % de Suisses) ont été suivis pour une aide de caractère juridique, des problèmes personnels ou un préavis relatif à une demande de permis de travail ;
- plus de 300 nouvelles demandes d'aide financière (Suisses 65 %) ont nécessité autant d'enquêtes qui ont abouti à une décision d'octroi dans la moitié des cas ;
- 530 chambres environ ont été recherchées et distribuées ;
- plus de 325 emplois ont été recherchés et distribués ;
- en règle générale, dix excursions ou « week-ends » sont organisés ainsi qu'un camp d'une semaine par année académique.

Une nouvelle assistante sociale est entrée en fonction.

##### Service d'orientation professionnelle universitaire et de conseil aux étudiants (commun à l'Université et à l'EPFL)

Il a été consulté par 82 étudiants de l'Université.

Il s'est efforcé de compléter la documentation indispensable à son bon fonctionnement.

**Service des sports** (commun à l'Université et à l'EPFL)

Le Centre sportif de Dorigny, mis en service en 1974, a amené une augmentation importante des activités sportives. Plus nombreux sont les étudiants qui consacrent quelques heures par semaine à la culture physique ou à la pratique des sports.

Les championnats universitaires continuent à obtenir le plus large succès, tant dans les sports d'équipe que dans les disciplines individuelles. Des équipes universitaires participent maintenant régulièrement au championnat vaudois ou suisse en basketball, handball, football, rugby et volleyball.

**Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique**

Sous la direction de M. Jean-Claude Gilliéron, ces cours ont groupé trois « volées » de participants.

La 13<sup>e</sup> comptait initialement 34 participants, la 14<sup>e</sup> compte 32 participants et la 15<sup>e</sup> 35.

**Direction administrative****Personnel****Effectif au 31 décembre**

	Personnel en activité	
	Plein temps	Temps partiel
Direction administrative	3	—
Bureau des immatriculations et des inscriptions	2	3
Bureau de la comptabilité et du personnel	4	—
Bureau des bâtiments et des transports	1	1
Atelier offset	1	—
<b>Totaux</b>	<b>11</b>	<b>4</b>
		<b>15</b>

Pour les effectifs du corps enseignant et des étudiants, voir ci-après sous « Statistiques ».

Un programmeur-analyste a été engagé à mi-temps et à titre temporaire à la direction administrative du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre pour travailler à l'élaboration d'un nouveau système de facturation et de comptabilisation des taxes et des droits d'inscription payés par les étudiants. Il s'est acquitté en outre de diverses tâches relatives aux statistiques universitaires.

**Bureau des immatriculations et des inscriptions****Demandes d'immatriculation**

	1974	1975
Demandes délivrées nominativement	env. 3000	env. 3200
Demandes retirées	env. 1800	1533
Nombre de candidats admis	1451	1227
Nombre de candidats immatriculés	1079	1107

**Immatriculations**

La statistique suivante concerne les nouveaux étudiants, immatriculés au début de l'année académique :

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Suisses	640	632	796	714	670	693
Etrangers	423	477	478	430	409	414
<b>Totaux</b>	<b>1063</b>	<b>1109</b>	<b>1274</b>	<b>1144</b>	<b>1079</b>	<b>1107</b>

Les chiffres pour l'année 1975 sont encore provisoires.

Parmi les 1107 candidats immatriculés, les étudiants de nationalité étrangère sont au nombre de 414, soit 37 % (38 % en 1974).

Les candidats admis qui ne se sont pas présentés sont au nombre de 120, soit 43 Suisses et 77 étrangers, alors qu'en 1974 il y en a eu 372, dont 242 étrangers.

**Inscriptions**

Les fiches d'étudiants ont été remplies pour la première fois par ordinateur.

**Bureau de la comptabilité et du personnel**

Le Bureau de la comptabilité et du personnel a enregistré quelque 12 600 versements postaux pour un montant total d'environ 2 155 000 francs.

Les droits d'inscription ont été modifiés à partir du semestre d'hiver 1975-1976. Ils comprennent dorénavant, en un seul montant, la taxe d'immatriculation, les taxes de laboratoire et de travaux pratiques, les frais d'impression de documents remis aux étudiants, une part des frais des excursions scientifiques obligatoires, les frais d'impression des licences et diplômes.

**Bureau des bâtiments et des transports**

Outre la répartition des locaux universitaires entre les facultés ou écoles et le contrôle de l'utilisation de ces locaux par des tiers, l'intendant des bâtiments universitaires a ordonné et surveillé de nombreux travaux d'entretien :

- au Palais de Rumine,
- au Pavillon Levade,
- à l'Ancienne Académie,
- à l'École de chimie,
- aux immeubles situés à la Cité-Davant 2,
- à la rue Vuillemer 3 et 5,
- à la rue Saint-Martin 24,
- à l'avenue Vinet 19.

**Atelier offset**

L'activité de l'atelier offset se traduit comme il suit :

	1974	1975
Nombre de clichés carton	4 600	4 134
Nombre de clichés métal	150	234
<b>Totaux</b>	<b>4 750</b>	<b>4 368</b>
Nombre de passages machine	1 405 960	1 749 000

Une économie de papier de l'ordre de 30 % a été réalisée en effectuant le plus grand nombre possible de tirages en impression recto-verso.

**Manifestations universitaires****Dies Academicus**

Il a eu lieu le 21 novembre 1974. A cette occasion, trois doctorats honoris causa ont été décernés :

- aux professeurs Alberto Soggin (théologie), Martin-G. Larrabee (médecine) et Philip Sandblom (médecine).

Huit professeurs ont été installés en qualité de professeurs ordinaires :

- MM. Valentin Bonitas (médecine), Jean-W. Brack (IEC), Bernard Dutoit (droit), Robert Hugonin (sciences), André Lasarro (SSI\*), Camille Meyer du Sinculhofon (sciences), Jean-François Poudret (droit), Antonio Stäubli (lettres).

**Prix Arnold Reymond (Fondation Charles-Eugène Guye)**

Il a été décerné, le 5 décembre 1974, au professeur François Jacob, du Collège de France.

**Médaille Gonin (1974)**

Le 1<sup>er</sup> mai 1975, l'Université a honoré en séance publique, le huitième lauréat de la Médaille Gonin, le professeur David-G. Cogan, de l'Université Harvard.

**Coordination  
interuniversitaire****Coordination romande***La conférence universitaire romande*

(Président : M. Max Aebischer, conseiller d'Etat, Fribourg, puis M. Raymond Junod, conseiller d'Etat, Lausanne.)

Elle a tenu quatre séances. La Commission permanente de coordination entre les universités romandes (président : M. Jean-Louis Juvet, vice-recteur, Neuchâtel) a siégé neuf fois. Quant à la Commission financière (président : M. Raymond Leclerc, Genève), elle s'est réunie à deux reprises.

Les principaux sujets traités sont :

- coordination dans le domaine du service social,
- coordination dans le domaine de la théologie,
- problèmes liés à l'aménagement du territoire,
- enseignements de 3<sup>e</sup> cycle.

**Coordination sur le plan suisse***Conférence des recteurs suisses*

(Président : professeur Max Wehrli, Zurich)

Elle a tenu trois séances. Elle s'est efforcée, en s'appuyant en particulier sur le travail de sa Commission de planification (président : M. Dominique Rivier, recteur, Lausanne), de définir la position des universités face au projet de loi fédérale d'aide aux universités.

**Commission  
universitaire**

(Président : professeur Claude Bridel)

Elle a siégé 21 fois. Les préavis qu'elle a formulés à l'intention du Rectorat ont porté notamment sur les points suivants :

- nominations d'enseignants,
- modification de règlements ou de plans d'études,
- subsides pour l'impression de thèses,
- octroi de doctorats honoris causa,
- problèmes étudiants,
- enseignements de 3<sup>e</sup> cycle.

**Statistiques****Etudiants**

La statistique suivante donne les effectifs au semestre d'hiver ; elle ne comprend pas les candidats au doctorat. Les chiffres entre parenthèses concernent les étudiants (chiffres compris dans les totaux). Les chiffres pour 1975 sont provisoires :

	1971	1972	1973	1974	1975
Suisses	2273	2763	2837	2899	
Etrangers	1174	1279	1181	1113	
<b>Totaux</b>	<b>3447</b>	<b>3982</b>	<b>4018</b>	<b>4012</b>	<b>3956</b>
	(1175)	(1370)	(1432)	(1455)	
			1973	1974	1975
Candidats au doctorat		327		412	487

## Corps enseignant (à la fin du semestre d'été)

	Théol.	Droit	SSP	HEC	Lettres et Ecole fr. moderne	Médecine	Sciences	Pharmacie	Total
Professeurs honoraires	4	6	3	1	6	8	14	1	48
Professeurs ordinaires	8	10	8	9	16	23	18	2	94
Professeurs extraordinaires	3	5	11	7	17	16	21	2	82
Professeurs associés	—	2	2	1	5	41	6	2	59
Professeurs assistants	—	1	1	1	8	9	9	—	29
Professeurs invités	1	1	4	2	4	1	1	—	14
Privat-docents	—	—	3	2	—	46	5	1	57
Chargés de cours	2	2	1	3	1	4	15	4	32
Maîtres assistants	1	1	5	1	21	10	12	—	51
Lecteurs	1	—	—	2	17	—	—	—	20
Suppléants	—	1	3	—	3	1	—	—	8
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>29</b>	<b>41</b>	<b>29</b>	<b>98</b>	<b>159</b>	<b>101</b>	<b>12</b>	<b>488</b>

## Assistants (à la fin du semestre d'été)

	Total	Assistants médecins	Premiers assistants	Assistants diplômés	Assistants étudiants
Théologie	11	—	—	4	7
Droit	25	—	1	22	2
SSP	34	—	5	26	3
HEC	18	—	1	14	3
Lettres, EFM	58	—	2	27	29
Médecine	72	16	9	21	26
Sciences	194	—	8	132	54
Pharmacie	10	—	—	10	—
<b>Total</b>	<b>422</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>256</b>	<b>124</b>

## Personnel administratif et technique

Effectif au 31 décembre

	Personnel en activité	
	Plein temps	Temps partiel
Administration générale	39	9
Faculté de théologie	—	2
Faculté de droit	7	4
Ecole des SSP	3	10
Ecole des HEC	4	2
Faculté des lettres	6	3
Ecole de français moderne	2	—
Faculté de médecine	52	19
Faculté des sciences	70	31
Ecole de pharmacie	12	—
<b>Totaux</b>	<b>195</b>	<b>80</b>

**Mutations**

	1974	1975
Engagements par contrat de droit privé	72	60
Renouvellements de contrats de droit privé	34	41
Réengagement	1	—
Engagements à titre définitif	14	25
Promotions	10	16
Transferts	7	9
Démissions	42	39
Décès	1	—
<b>Totaux</b>	<b>181</b>	<b>190</b>

**Diplômes décernés**

<b>Doctorats :</b>	Théologie	3
	Droit	10
	SSP	5
	HEC	6
	Lettres	4
	Médecine	48
	Sciences	19
	Pharmacie	—
<b>Licences :</b>	Théologie	10
	Droit	71
	SSP	66
	HEC	120
	Lettres	44
	Sciences	56
<b>Diplômes :</b>	Police scientifique	2
	Français moderne	8
	Médecine	11 + 9 spécialistes
	Sciences	17
	Pharmacie	3
<b>Certificats :</b>	Français moderne	12

**Faculté de théologie**

(Doyen : professeur Claude Bridel)

**Etudiants**

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1974-1975	84	73	11
Au semestre d'été 1975	78	68	10

Dans les chiffres ci-dessus sont inclus les doctorants (10 au semestre d'hiver, 9 au semestre d'été).

Comme par le passé, plusieurs étudiants ont accepté de prêcher dans les paroisses du canton, un remplacement des pasteurs empêchés.

Trois thèses de doctoral ont été soutenues.

Un prix a été attribué à un ancien étudiant de la Faculté.

**Corps enseignant**

Le professeur Edouard Burnier, qui a pris sa retraite, a été remplacé provisoirement par le pasteur W. A. Visser't Hooft, président d'honneur du Conseil œcuménique des Eglises, et par des membres du corps professoral de l'Institut œcuménique de Genève.

Dans le cadre de la Convention romande de coordination des enseignements de théologie, le professeur Pierre Barihel, de Neuchâtel, a donné un cours d'herméneutique.

**Activité**

A mi-novembre 1974 ont eu lieu des journées « portes ouvertes » qui ont suscité un réel intérêt.

La séance d'ouverture des cours a permis d'entendre une leçon de M. Olivier Fallo, professeur invité, consacrée à la théologie de saint Bonaventure.

Huit conférences ou débats ont été organisés au cours de l'année.

**Conseil de Faculté**

Il s'est préoccupé notamment des problèmes ci-après :

- la préparation et la réalisation de séminaires interdisciplinaires ;
- l'enseignement de 3<sup>e</sup> cycle ;
- la suppression ou le maintien du latin comme condition d'admission ;
- la création d'un certificat de théologie permettant de former des maîtres secondaires pouvant assumer l'enseignement de l'histoire biblique et de la culture chrétienne dans les collèges ;
- la coordination romande.

**Faculté de droit**

(Doyen : professeur Jean Gauthier)

**Etudiants**

	Total	Suissos	Etrangers
Au semestre d'hiver 1974-1975	704	492	212
Au semestre d'été 1975	678	473	205

Dans les chiffres ci-dessus figurent les doctorants (56 au semestre d'hiver, 67 au semestre d'été).

Huit prix ont été attribués à des étudiants ou anciens étudiants de la Faculté.

**Corps enseignant**

L'enseignement des finances publiques a été confié à M. Jean-Jacques Schwartz, professeur assistant à l'Université de Genève.

**Activité****Séance d'ouverture des cours**

La séance d'ouverture des cours a eu lieu le jeudi 24 octobre 1974. M. le professeur J.-P. Sortais, de l'Université de Nice, a présenté une conférence sur le thème suivant : « La personnalité morale des sociétés ».

**Conférence**

M. Alfred Rieg, professeur à l'Université de Strasbourg, a donné, dans le cadre du cours de droit comparé, une leçon sur le sujet suivant : « Réformes et projets de réformes en matière de divorce ».

**Séminaire pluridisciplinaire**

En mai et juin, la Faculté a organisé avec la collaboration de praticiens et de professeurs d'autres facultés un séminaire pluridisciplinaire sur le droit suisse en évolution.

**Journée des facultés suisses de droit**

La Faculté a organisé, à Vevey, la Journée des facultés suisses de droit.

**Centenaire du Tribunal fédéral**

A l'occasion du centenaire du Tribunal fédéral, les facultés suisses de droit lui ont remis un recueil de travaux. A cette occasion, le doyen de la Faculté de droit de Lausanne a prononcé une allocution.

**Conseil de Faculté**

Le Conseil de la Faculté s'est réuni treize fois au cours de l'exercice 1974-1975 ; outre les objets usuels, ses séances ont été consacrées à l'examen des conditions d'admission aux examens de licence et de doctorat et aux examens préliminaires de latin et de mathématiques, ainsi qu'à divers problèmes concernant la recherche.



**Institut de droit comparé**

On soulignera que la collection « Comparativa » de l'Institut s'est enrichie de l'ouvrage de M. Nicolas-Chr. Vosikis sur « Le trust dans le Code civil éthiopien - Etude de droit éthiopien avec référence au droit anglais », cinq volumes sont en préparation.

**Institut de police scientifique**

Les cours ont été suivis par quelque 25 étudiants.

Différentes visites ont été organisées à leur intention.

Le professeur Mathyer a participé à plusieurs conférences ou congrès. Avec ses collaborateurs, il a établi des expertises pour les instances officielles vaudoises ou pour des institutions privées.

**Ecole des sciences sociales et politiques**

(Président : professeur Roland Ruffieux)

**Etudiants**

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1974-1975	462	314	148
Au semestre d'été 1975	461	307	154

Les chiffres ci-dessus comprennent les doctorants (78 au semestre d'hiver, 79 au semestre d'été).

A ces chiffres s'ajoutent ceux relatifs à des étudiants immatriculés dans d'autres facultés ou écoles, mais préparant un examen à l'Ecole des sciences sociales et politiques.

Cinq prix ont été décernés à des étudiants ou anciens étudiants de l'Ecole.

**Corps enseignant**

A été nommé professeur extraordinaire :

— M. Pierre de Senarclens (histoire des relations internationales).

Les enseignements de MM. Gérard Berthoud, Paul Gonvers et Maurice Jeannet ont été complétés.

A été nommé professeur assistant :

— le D<sup>r</sup> François Gaillard (psychologie du handicapé).

A été chargé d'enseignement :

— M. Jean Tournon, professeur à l'Université de Grenoble (science politique).

**Activité**

La séance d'ouverture des cours a eu lieu le 21 octobre 1974. A cette occasion, le professeur Maurice Jeannet a donné sa leçon inaugurale intitulée « Enseigner la psychologie sociale ».

**Conseil**

Le Conseil de l'Ecole a tenu dix-huit séances. Les principaux objets traités sont :

- pourvue d'enseignements vacants ;
- révision du règlement et de la liste des certificats ;
- préparation du déménagement de l'Ecole dans les locaux de l'avenue Vinet ;
- problèmes posés par la section de sociologie.

Le regroupement de l'Ecole dans les locaux de l'avenue Vinet a grandement facilité l'enseignement.

**Ecole des hautes études commerciales**

(Directeur : professeur Robert Grosjean)

**Etudiants**

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1974-1975	535	300	235
Au semestre d'été 1975	543	304	239

Dans les chiffres ci-dessus sont compris les doctorants (59 au semestre d'hiver, 66 au semestre d'été).

Cinq prix ont été attribués à des étudiants ou anciens étudiants de l'Ecole. Les élections aux groupes tripartites se sont déroulées normalement. La Commission tripartite a siégé régulièrement.

Le comité local de l'AIESEC s'est occupé de l'échange de stagiaires entre la Suisse et l'étranger.

Le comité de l'Association des étudiants en HEC a organisé une conférence du professeur Kneschaurek sur le sujet « Evolution de la Suisse vers l'an 2000 ».

#### Corps enseignant

Ont été nommés professeurs extraordinaires :

- M. Michel Hort (mathématiques des assurances de la vie).
- M. Blaise Lara (recherche opérationnelle et statistique).

A été nommé professeur assistant :

- M. Aurelio Mattei (microéconomie et statistique).

#### Activité

La séance d'ouverture des cours a eu lieu le 18 octobre 1974. M. Bernard Golay, administrateur délégué, a présenté une conférence sur « Imagination et esprit d'entreprise ».

Quatre conférences ont été organisées dans le cadre de l'Ecole.

#### Conseil

Le Conseil a tenu dix séances dont les objets principaux ont été les suivants :

- plan de développement pour la période 1975-1978 ;
- plan de travail de l'année 1974-1975 et budget 1976 ;
- conditions auxquelles une licence peut être reconnue équivalente à celle de l'Ecole en vue de l'obtention d'un doctorat ;
- élimination définitive des étudiants démontrant une incapacité au cours de la première année ; modification du règlement de l'Ecole à cette fin ;
- organisation à venir de l'Ecole des HEC ;
- transfert de l'Ecole à Dorigny ;
- information concernant l'organisation des cours de 3<sup>e</sup> cycle.

### Faculté des lettres

(Doyen : professeur Jean-Luc Soyfaz)

#### Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1974-1975	525	434	91
Au semestre d'été 1975	503	413	90

Les chiffres qui précèdent comprennent les doctorants (18 au semestre d'hiver, 26 au semestre d'été).

Sept prix ont été décernés à des étudiants ou anciens étudiants de la Faculté.

#### Corps enseignant

Ont été nommés professeurs extraordinaires :

- M. Claude Bérard (archéologie classique) ;
- M. Miklos Molnar (histoire générale contemporaine) ;
- M. James Schroeter (littérature américaine).

A été nommé professeur associé :

- M. Aldo Menichetti (italien).

Ont été nommés professeurs assistants :

- M. Roger Francillon (français) ;
- M. Philippe Junod (histoire de l'art) ;
- M. Jean Menthonnex (introduction aux méthodes quantitatives en histoire).

Ont enseigné comme professeur associé, ou ont assumé des suppléances :

- M<sup>me</sup> Marie-Jeanne Borel (logique) ;
- M<sup>lle</sup> Françoise Desponds (français) ;
- M. Henri Lauener, professeur à l'Université de Berne ;
- M. Jean-Pierre Leyvraz (philosophie) ;
- M. Luis Lopez-Molina, professeur à l'Université de Fribourg (espagnol) ;
- M. Georges-Nicolas Obadia (géographie) ;
- M. Ramon Sugranyes de Franch, professeur à l'Université de Fribourg (espagnol).

#### Leçons Inaugurales

Le 30 janvier 1975, M. François Lasserre, professeur ordinaire de langue et littérature grecques : « Le débat sur les systèmes politiques : trois exégèses d'Hérodote III 80-86 ».

Le 5 juin, M. André Guex, professeur extraordinaire de linguistique appliquée : « Le laboratoire de langue en question ».

#### Activité

Vingt conférences et séminaires spéciaux ont été organisés au cours de l'année académique 1974-1975.

#### Conseil

Le Conseil a tenu douze séances. Parmi les objets à l'ordre du jour, on relève les points suivants :

- révision du règlement de Faculté et modifications du programme d'examens ;
- chaire d'espagnol ;
- statut des lecteurs et des maîtres assistants ;
- budget et plan de développement ;
- problème des locaux.

#### Publications

Dans la série de ses publications, la Faculté a fait paraître un XXI<sup>e</sup> volume réunissant les articles scientifiques du professeur André Rivier, décédé en 1973.

Un numéro spécial du « Bulletin des Etudes de Lettres » a été préparé pour commémorer les 700 ans de la consécration de la Cathédrale de Lausanne.

### Ecole de français moderne

(Directeur : professeur Robert Marclay)

#### Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1974-1975	250	41	209
Au semestre d'été 1975	248	40	208

D'un assez nombreux étudiants suivent les cours de l'Ecole tout en étant matriculés dans une autre subdivision de l'Université, ce qui porte le chiffre total des deux semestres à 360 et 346 étudiants.

Au semestre d'hiver, les étudiants étrangers provenaient de 44 pays différents ; 46 nationalités étaient représentées au semestre d'été.

Diverses activités sportives et manifestations de caractère culturel (conférences, réceptions, séances de cinéma, etc.) ont été organisées en faveur des étudiants.

#### Activité

##### Reunion du personnel enseignant

Au nombre de trois, elles ont permis d'étudier notamment des problèmes en rapport avec l'enseignement du français.

**Faculté de médecine**

(Doyen : professeur Georges Candardjls)

**Etudiants**

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1974-1975	1066	917	171
Au semestre d'été 1975	1041	873	168

Dans les chiffres indiqués ci-dessus sont inclus les doctorants (55 au semestre d'hiver, 77 au semestre d'été).

Onze prix ont été décernés à des étudiants ou anciens étudiants de la Faculté.

**Corps enseignant**

La chaire d'honneur de l'Université a été occupée par le professeur Gérard Giebisch, professeur de physiologie à l'Université de Yale, qui a donné un cours intitulé : « The role of membrane transport in electrolyte homeostasis in health and disease ».

A donné sa démission et a été promu à l'honorariat :

- le professeur Jean-Pierre Taillens.

Ont été également nommés professeurs ordinaires ou extraordinaires :

- M. Gérard Favez, professeur extraordinaire à titre personnel (médecine interne) ;
- M. Franco Regli, professeur ordinaire (neurologie) ;
- M. François de Ribaupierre, professeur extraordinaire (physiologie) ;
- M. Marc Savary, professeur extraordinaire (oto-rhino-laryngologie).

Ont été nommés professeurs associés :

- M. Roger Campiche (neurochirurgie) ;
- M. Luc Ciompi (psychiatrie) ;
- M. Axel Essinger (radiologie) ;
- M. Claude Gailloud (ophtalmologie) ;
- M. Radivoj Krstic (histologie) ;
- M. Jean-Jacques Livio (chirurgie de l'appareil moteur) ;
- M. Bernard Ruedi (endocrinologie) ;

Ont été nommés professeurs assistants :

- M. Joseph Doerfel (anatomie normale) ;
- M. Pavel Kucera (physiologie).

A été chargé du cours de génétique humaine le D<sup>r</sup> Edouard Julliard, professeur associé.

**Leçons inaugurales**

7 décembre 1974 : D<sup>r</sup> Daniel Waridel, privat-docent : « Les affections inflammatoires non spécifiques du gros intestin ».

1<sup>er</sup> février 1975 : D<sup>r</sup> Walter Bettschart, privat-docent : « L'arrêteration mentale : du diagnostic à la réhabilitation ».

20 février 1975 : D<sup>r</sup> Thomas Pexieder, privat-docent : « La contribution de l'embryologie expérimentale à l'évaluation du pouvoir tératogène de nouveaux médicaments ».

1<sup>er</sup> mars 1975 : D<sup>r</sup> Jean Werthelmer, privat-docent : « La psychogénéralie, un exemple de médecine totale ».

3 mai 1975 : professeur Hans Thoenen : « Le contrôle de qualité en médecine ».

14 juin 1975 : D<sup>r</sup> Gérard de Crousaz, privat-docent : « L'évolution des maladies virales du système nerveux ».

**Distinctions**

Signalons les manifestations suivantes, organisées à Lausanne :

- séminaire avec participation internationale sur « Environnement et santé mentale », organisé par le professeur C. Müller ;
- réunion franco-suisse de médecine du travail dirigée par le D<sup>r</sup> M. Lob, professeur associé ;

- congrès de neurochirurgie de langue française présidé par le professeur E. Zander.

#### Activité

Durant l'année universitaire 1974-1975, le Conseil décanal et le Conseil de Faculté ont réuni respectivement dix-sept et douze fois.

L'assemblée de Faculté s'est réunie une fois par semestre.

Les quatre commissions quadripartites ont continué leur activité avec la participation des étudiants, des médecins assistants, des membres du corps intermédiaire et des professeurs.

L'entrée en fonction dès le début de l'année 1975 d'un administrateur de Faculté permettra au doyen et au Conseil décanal de mieux faire face à leurs tâches multiples, et qui concernent fréquemment à la fois l'instruction publique et la santé publique. Mentionnons également que M. le professeur Prod'hom, directeur médical du CHUV, participe régulièrement aux séances du Conseil décanal.

Parmi les nombreux problèmes examinés, signalons :

- en relation avec l'introduction du nouveau plan d'études, l'organisation de l'enseignement au lit du malade, qui a nécessité des conventions avec les cantons de Neuchâtel et Fribourg, des cours coordonnés et des cours-blocs, l'étude de l'organisation de l'année à choix (en commun avec la Faculté de médecine de Genève) ;
- la mise en place de moyens audio-visuels répondant aux besoins posés par l'arrivée de la double volée en clinique ;
- la coordination entre les enseignements de physique et de physiologie ;
- la révision des dispositions concernant les examens fédéraux de médecine ;
- l'organisation de la formation postgraduée des médecins assistants ;
- le statut des chercheurs dans les Instituts de sciences médicales de base, en particulier des professeurs assistants et professeurs associés ;
- l'organisation et la gestion de l'animalerie centrale ;
- la constitution d'une commission d'éthique médicale.

La Faculté a remis au Rectorat un plan de développement de quatre ans concernant ses enseignements. La Faculté elle-même ou certains de ses membres individuellement ont d'autre part eu à se préoccuper des problèmes suivants :

- nouvelle répartition des surfaces dans le futur bloc hospitalier du Centre hospitalier universitaire vaudois, soit pour les services cliniques soit pour les laboratoires de recherche ;
- avenir du Service universitaire d'ophtalmologie, à l'étroit dans ses locaux à l'avenue de France ;
- relations entre l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande et le Centre hospitalier universitaire vaudois ;
- déménagement de l'ISREC et de l'Institut de biochimie à Epalinges ;
- regroupement de la pharmacologie dans le bâtiment des laboratoires ;
- installation d'une division d'hématologie dans ce même bâtiment ;
- agrandissement et transformation de l'Institut de microbiologie.

#### Faculté des sciences

(Doyen : professeur Georges Brunisholz)

#### Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1974-1975	594	454	140
Au semestre d'été 1975	588	454	134

Les chiffres ci-dessus comprennent les doctorants (131 au semestre d'hiver, 169 au semestre d'été).

525 étudiants d'autres facultés et de l'EPFL ont également suivi les cours de la Faculté des sciences.

Quatre prix ont été décernés à des étudiants ou anciens étudiants de la Faculté.

#### Corps enseignant

Ont pris leur retraite et ont été nommés professeurs honoraires :

- M. Ernest Stueckelberg de Breidenbach (physique) ;
- M. Heli Badoux (géologie).

M. Pierre Javet, professeur associé, a également fait valoir ses droits à la retraite.

A été nommé professeur ordinaire :

— M. Paul Erdős (physique théorique).

Ont été nommés professeurs ordinaires :

— M. Arthur Escher (géologie et paléontologie) ;

— M. Bernard Hauck (astronomie) ;

— M. Claude Joseph (physique nucléaire) ;

— M. François Rothen (physique expérimentale) ;

— M. Albrecht Steck (minéralogie et pétrographie).

Ont été nommés professeurs assistants :

— M. Henri Masson (géologie) ;

— M. Raymond Olivier (géophysique).

#### *Leçons Inaugurales*

Le 18 octobre 1974, M. Dieter Schwarzenbach, professeur extraordinaire : « La cristallographie : esthétique et technique ».

Le 16 mai 1975, M. Jacques Boechat, professeur extraordinaire : « Equations diophantiennes ».

Le 16 mai 1975, M. Peter Vogel : « L'existence de relations entre le développement de l'écologie des mammifères ».

#### *Distinctions*

M. Nicolas Oulianoff, professeur honoraire, a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Paul-Emile Pilot, professeur ordinaire, a été désigné membre associé de l'Académie royale de Belgique (classe des sciences).

#### *Activité*

##### *Conseil*

Le Conseil de la Faculté a tenu onze séances, dont les principaux objets ont été :

— pourvue de deux postes de professeur (astronomie, géologie) ;

— redistribution des enseignements dans le cadre de la Convention romande des sciences de la terre (2<sup>e</sup> cycle) ;

— révision des règlements du licences et de diplômes.

##### *Fondation Herbette*

La Fondation Herbette a voté un important crédit destiné à faciliter l'acquisition, en 1976, d'une nouvelle microsonde.

## **Ecole de pharmacie**

(Directeur ad intérim : professeur Jean-Claude Etter)

#### **Etudiants**

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1974-1975	182	149	33
Au semestre d'été 1975	175	146	29

Les chiffres ci-dessus comprennent les doctorants (11 à chaque semestre).

#### **Corps enseignant**

La succession de M. Robert Regamey, professeur d'hygiène et de microbiologie, n'a trouvé qu'une solution provisoire avec la désignation pour l'année académique 1974-1975 de quatre suppléants.

#### *Distinction*

Le professeur Ulrich Kesselring a été élu président de l'Association suisse des enseignants en pharmacie.

**Activité**

*Conseil*

Il a tenu une séance consacrée à la réforme des études de pharmacie (diplôme fédéral). Il y a eu en outre dix séances de section.

COMPTES 1975

2R 2621



2	Comptes 1975		Budget 1975	Comptes 1974
	Dépenses	Recettes		
631 Produits et fournitures divers . . . . .	79,279.65		120,000	—
711 Dépenses diverses . . . . .	74,239.40		78,800	14,392.45
712 Dépenses pour les sports . . . . .	4,852.35		9,000	6,333.15
<b>24. Enseignement supérieur et cultes</b>	<b>117,523,451.88</b>		<b>110,934,430</b>	<b>109,454,870.90</b>
			3,183,243	
		<b>30,878,440.37</b>	<b>18,761,590</b>	<b>19,441,512.90</b>
<b>24.10. Recettes et dépenses générales . . . . .</b>	<b>3,194,284.70</b>		<b>3,182,055</b>	<b>3,887,792.38</b>
			46,168	
			—	<b>22,500.—</b>
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens . . . . .			—	22,300.—
341 Versements aux fonds spéciaux . . . . .	110,000.—		110,000	1,008,312.43
421 Traitements au personnel . . . . .	278,000.35		293,100	—
426 Allocations de ménage . . . . .	3,600.—		3,600	—
427 Allocations pour enfants . . . . .	3,480.—		2,840	—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	17,198.—		18,900	—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	13,285.85		13,415	4,568.—
443 Vacances et débours . . . . .	1,780.15		2,000	1,627.80
445 Indemnités pour usage de véhicules privés . . . . .	2,420.65		2,500	2,426.25
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	5,161.80		5,000	4,244.46
512 Frais d'insertions . . . . .	682.50		500	248.—
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	2,346.80		4,500	5,411.80
515 Livres, journaux, périodiques . . . . .	535.—		500	467.40
527 Frais généraux divers . . . . .	12,431.25		12,500	75,900.55
631 Indemnités et frais des commissions . . . . .	96,867.80		110,400	93,345.40
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .	8,274.50		8,300	7,032.60
712 Dépenses pour les sports . . . . .	—		—	126,295.10

plan 1974

Renseignements complémentaires

- 631 Le déficit du réfectoire du DSR s'est révélé moins important que prévu.
- 711 Réduction des achats pour la bibliothèque. Mesures d'économie sur les concerts et conférences.
- 712 Les cours de ski de fond n'ont pu être réalisés, faute de neige.

24. Enseignement supérieur et cultes

24.10. Recettes et dépenses générales.

- 341 Pour le Fonds cantonal des arts et des lettres.
- 421 Un poste d'employé de bureau à temps partiel inoccupé.
  
- 431 Idem.
  
- 513 Mesure d'économie.
  
- 527 1. A l'Association des candidats en médecine . . . . . 5,000.—  
 2. Débours divers . . . . . 7,431.25
  
- 531 Diminution de la participation vaudoise aux frais de secrétariat de la conférence universitaire suisse. 12,431.25

—  
 14,392.45  
 5,333.16  
  
 56,870.90  
 41,512.90  
 87,792.58  
 22,500.—  
 22,300.—  
 08,312.43  
 —  
 —  
 —  
 4,566.—  
 1,527.60  
 2,426.25  
 4,244.46  
 248.—  
 5,411.60  
 467.40  
 75,900.55  
 33,345.40  
 7,032.60  
 26,295.10

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

2	Comptes 1975		Budget 1975	Comptes 1974
	Dépenses	Recettes		
812 Subventions cantonales . . . . .	2,640,320.15		2,094,200 46,180	2,557,015.—
<b>24.11. Office cantonal des bourses d'études . . . . .</b>	<b>7,421,807.50</b>		<b>5,909,545</b> 1,400,000	<b>254,527.50</b>
		<b>2,550,405.40</b>	<b>2,440,000</b>	—
243 Remboursement de prestations sociales . . . . .		3,039.60	—	—
281 Subventions fédérales . . . . .		2,327,369.—	2,440,000	—
341 Versements aux fonds spéciaux . . . . .	7,147,704.65		5,590,000 1,400,000	—
421 Traitements au personnel . . . . .	221,121.05		224,400	183,165.05
426 Allocations de ménage . . . . .	3,587.55		2,300	2,292.—
427 Allocations pour enfants . . . . .	3,470.—		1,680	1,440.—
428 Allocations complémentaires . . . . .	—		—	21,848.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	8,291.—		9,850	7,020.80
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	7,414.90		7,935	6,737.50
443 Vacances et débours . . . . .	701.80		1,500	984.60
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	12,387.40		8,000	4,643.35
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	6,787.05		6,000	1,976.50
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	2,901.60		3,000	2,638.50
522 Taxes postales . . . . .	456.40		300	619.70
527 Frais généraux divers . . . . .	3,000.—		3,000	—
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .	3,010.—		13,000	8,020.20
613 Loyers . . . . .	114.10		38,600	15,746.10

## Renseignements complémentaires

812	1. Subventions aux théâtres dans le canton de Vaud	425,000.—
	2. Orchestre de chambre de Lausanne (y compris déficit exercice 1973/74, décision du Conseil d'Etat du 30 avril 1975 Fr. 41,160.—)	668,360.—
	3. Orchestre de la Suisse romande	214,000.—
	Orchestre de la Suisse romande — Festival de Lausanne par le Fonds cantonal des arts et des lettres	44,000.—
	4. Conservatoire de Lausanne	510,000.—
	5. Section d'art dramatique du Conservatoire de Lausanne	40,000.—
	6. Conservatoire de Montreux	30,000.—
	Conservatoire de Montreux — demi-subvention par le Fonds cantonal des arts et des lettres	30,000.—
	7. Ecole de musique	3,000.—
	8. Cours de perfectionnement des musiques vaudoises	5,050.—
	9. Cours de formation du brevet de maîtres de musique	73,640.—
	10. Festival du film étroit, Nyon — subvention	10,000.—
	Idem, garantie de déficit	10,000.—
	11. Cinémathèque suisse	17,500.—
	12. Université populaire	40,000.—
	13. Bibliothèque « Pour Tous »	28,500.—
	14. 700 <sup>e</sup> anniversaire de la cathédrale de Lausanne — subvention	200,000.—
	Idem, publication pour les écoles	220,625.70
	15. Société des concerts de la cathédrale	2,000.—
	16. Fédération suisse des sociétés théâtrales amateurs	500.—
	17. Caisse de secours pour artistes suisses	750.—
	18. Commission interuniversitaire de linguistique appliquée	1,600.—
	19. Activités culturelles dans le canton	20,000.—
	20. Sociétés chorales vaudoises de concert	16,444.45
	21. A différentes sociétés savantes	24,350.—
	22. A la paroisse de Saint-François — vol de la caisse	5,000.—
		<u>2,840,320.15</u>

## 24.11. Office cantonal des bourses d'études.

243	Remboursement de cotisations par la Caisse de pensions. Voir la rubrique 431.
281	Adaptés aux comptes.
341	Attribution supplémentaire (Fr. 157,764.65) selon décision du Conseil d'Etat pour amortir le découvert.
421	Poste d'employée de bureau temporairement inoccupé.
426	Mutations dans le personnel.
427	Idem.
431	Non affiliation d'une employée.
511	Impression de nouveaux avis d'octroi de bourses: nouvelle loi sur l'aide aux études.
513	Mobilier supplémentaire pour le nouveau fichier.
522	Correspondance avec des boursiers à l'étranger.
531	Entrée en vigueur de la nouvelle réglementation à fin 1975 seulement.
613	Loyer payé par les rubriques 21.10/613 et 616. La dépense de Fr. 114.10 représente la redevance de chauffage des anciens locaux à la rue César-Roux 16.

2	Comptes 1975		Budget 1975	Comptes 1974
	Dépenses	Recettes		
24.12. Protection des biens culturels . . . . .	115,955.70		120,145	78,091.10
			10,100	
		18,786.75	14,420	—
281 Subventions fédérales . . . . .		10,786.75	16,800	—
421 Traitements au personnel . . . . .	53,889.—		47,075	42,074.75
			8,300	
428 Allocations complémentaires . . . . .	—		—	2,960.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	1,067.40		—	—
			1,800	
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	2,250.86		970	2,097.65
443 Vacances et débours . . . . .	785.80		1,000	218.35
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	653.05		700	808.95
512 Frais d'insertions . . . . .	—		300	—
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	1,800.70		2,500	187.50
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	810.30		800	738.60
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .	600.—		4,000	2,809.30
613 Loyers . . . . .	5,865.—		6,300	5,645.—
621 Mobilier d'exploitation . . . . .	41,713.80		50,000	20,781.10
812 Subventions cantonales . . . . .	6,500.—		6,500	—
24.13. Château de Chillon . . . . .	504,988.15		297,010	282,511.—
		268,943.60	268,300	258,226.60
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .		260,943.60	260,200	250,226.60
421 Traitements au personnel . . . . .	262,784.85		256,300	197,651.25
426 Allocations de ménage . . . . .	8,400.—		9,600	9,300.—
427 Allocations pour enfants . . . . .	5,040.—		3,360	3,480.—
428 Allocations complémentaires . . . . .	—		—	44,738.45
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	16,233.20		16,200	14,974.—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	12,530.10		11,550	10,907.80
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	—		—	650.45
614 Entretien des bureaux et autres locaux . . . . .	—		—	811.05
24.20. Université . . . . .	71,807,269.58		70,994,900	69,327,681.87
			1,618,848	
		16,049,579.85	16,088,448	19,125,822.85
121 Loyers . . . . .		660.—	2,640	2,640.—
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens . . . . .		1,465,136.75	1,430,000	1,357,635.55
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .		728,752.25	598,000	585,008.60
243 Remboursement de prestations sociales . . . . .		73,167.85	3,000	12,703.80
252 Remboursement sur frais divers et taxes . . . . .		15,738.30	7,000	10,188.85

## Renseignements complémentaires

1974

191.10

## 24.12. Protection des biens culturels.

—

—  
174.75

281 Adaptée aux comptes — voir la rubrique 621.

160.—  
—97.65  
18.35  
08.95  
—

437 Cotisations AVS du documentaliste et du dessinateur-architecte préposés à l'élaboration des dossiers de sécurité. (Voir la rubrique 621.)

87.50  
38.50

513 Mesure d'économie.

09.30  
45.—

531 Estimation basée sur les comptes 1973 et 1974.

81.10  
—

621 Achat de dossiers de sécurité différé.

11.—  
24.40

## 24.13. Château de Chillon.

28.60

421 Revalorisation du traitement de l'intendant. (L'allocation de rattrapage pour le personnel sera facturée en 1976).

30.—  
80.—

426 Mutations dans le personnel.

38.45  
74.—

427 Idem.

37.80  
50.45  
11.00

11.87

## 24.20. Université.

12.85

10.—

121 Transformation de l'appartement du concierge de Dorigny en salles de travail dès le 1<sup>er</sup> avril 1975.15.55  
18.80

177 Incorporation des frais d'études et augmentation des droits d'inscription des étudiants étrangers en sciences humaines.

13.80  
16.55

242 Indexation de la participation du Fonds national suisse de la recherche scientifique à des salaires.

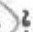
243 Remboursement de cotisations de la Caisse de pensions ensuite de démissions.

252 Remboursement des communications téléphoniques privées.

2	Comptes 1975		Budget 1975	Comptes 1974
	Dépenses	Recettes		
279 Autres recettes . . . . .		58,653.90	60,000	142,199.65
281 Subventions fédérales . . . . .		16,727,284.—	14,000,000	17,034,739.—
341 Versements aux fonds spéciaux . . . . .	—		—	3,676,000.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan . . . . .	456,000.—		456,000	—
421 Traitements au personnel . . . . .	7,260,396.45		7,395,600	4,908,065.48
422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .	7,836,261.10		7,767,500	6,907,478.95
425 Traitements aux membres du corps enseignant . . . . .	15,948,189.65	$\Delta = -3\%$	16,481,000	11,703,764.75
426 Allocations de ménage . . . . .	467,001.45		488,100	452,121.70
427 Allocations pour enfants . . . . .	418,137.94		404,300	348,734.45
428 Allocations complémentaires . . . . .	—		—	4,786,515.45
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	536,620.40	$\Delta = 31\%$	408,300	338,477.—
			127,408	
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	1,075,942.80		979,600	1,020,239.30
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux . . . . .	22,830.50		113,243	432.80
435 Autres prestations sociales . . . . .	11,000.—		14,100	18,390.—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	1,440,134.90		1,360,290	1,182,710.65
441 Indemnités diverses . . . . .	24,496.90		64,500	10,648.10
443 Vacations et débours . . . . .	10,325.20		12,800	7,401.15
444 Indemnités pour prestations diverses . . . . .	300.—		300	300.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés . . . . .	8,809.55		9,500	9,820.00
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	492,848.90		554,080	440,124.—
512 Frais d'insertions . . . . .	11,304.15		20,000	16,282.75
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	297,694.35		325,300	263,483.60
515 Livres, journaux, périodiques . . . . .	5,599.65		4,050	2,343.46
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	190,711.95		140,000	154,259.40
			50,000	
522 Taxes postales . . . . .	13,819.06		15,000	11,627.—
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat . . . . .	33,049.25		37,500	14,390.90
527 Frais généraux divers . . . . .	159,097.83		217,000	39,154.59
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .	44,586.70		45,000	41,367.60
533 Consultations juridiques et expertises . . . . .	1,076.—		3,600	1,500.—
612 Entretien des immeubles . . . . .	627,093.06		630,000	410,883.06
613 Loyers . . . . .	612,183.60		626,800	621,022.25
614 Entretien des bureaux et autres locaux . . . . .	40,587.40		46,000	32,967.50
615 Eau, gaz, électricité . . . . .	353,305.40		366,200	218,400.40
616 Chauffage . . . . .	254,188.—		297,000	223,187.76
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement . . . . .	37,960.85		41,000	30,326.86
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement . . . . .	3,768,912.70		3,616,000	3,494,988.60
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel . . . . .	21,246.—		4,760	973.00
			88,000	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .	682,000.—		682,000	620,000.—
711 Dépenses diverses . . . . .	28,056,023.31		28,893,750	27,901,458.—
			1,268,000	

es 1974

Renseignements complémentaires

1,199.65	279	1. Participation de l'École polytechnique de Lausanne aux frais de transports des étudiants . . . . .	24,386.95
1,739.—		2. Idem, zone sportive . . . . .	14,395.30
1,000.—		3. Idem, entrées environnement . . . . .	7,958.05
		4. Ventes de programmes des cours et de photocopies . . . . .	10,492.60
		5. Divers . . . . .	1,441.—
			<u>58,653.90</u>
1,065.48	281	Aide fédérale à l'Université :	
1,478.95		1. Solde 1974 (20 %) . . . . .	3,529,834.—
1,764.75		2. Acompte 1975 (50 %) . . . . .	12,197,450.—
			<u>15,727,284.—</u>
1,121.70	421	Blocage de Fr. 130,000.— suite de mesures de restrictions demandées par le Conseil d'Etat.	
1,734.45	422	( Y compris allocation de rattrapage de 1,9 % (traitements des assistants).	
1,515.45	425	Postes momentanément vacants faute de candidats et personnel en congé non payé.	
1,477.—	426	1. Pour le personnel administratif et technique . . . . .	121,514.50
		2. Pour les assistants . . . . .	129,397.70
		3. Pour le corps enseignant . . . . .	216,089.25
			<u>467,001.45</u>
1,239.30		Voir rubriques 421 et 425.	
432.90	427	1. Pour le personnel administratif et technique . . . . .	100,217.70
1,390.—		2. Pour les assistants . . . . .	70,610.30
1,710.65		3. Pour le corps enseignant . . . . .	247,309.94
1,648.10			<u>418,137.94</u>
1,401.15		Mutations dans le personnel.	
300.—	431	Rachats suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la Caisse de pensions.	
1,820.00	434	Nouvelles polices d'assurance pour les assistants-médecins des instituts de base de la Faculté de médecine.	
1,124.—	435	Cadeaux pour cessation des fonctions reportés.	
1,262.75	437	1. Pour le personnel administratif et technique . . . . .	322,497.50
1,483.60		2. Pour les assistants . . . . .	375,181.45
1,343.46		3. Pour le corps enseignant . . . . .	742,455.95
1,259.40			<u>1,440,134.90</u>
1,627.—	441	Frais de déplacements des étudiants au lit du malade surestimés (plan Rossi).	
1,390.90	511	Mesure d'économie.	
1,154.59	512	Idem.	
1,367.60	513	Idem.	
1,500.—	515	Augmentation des prix des revues et des abonnements de journaux.	
1,883.05	527	1. Frais divers concernant l'exploitation des bâtiments de Dorigny . . . . .	9,140.78
1,922.20		2. Idem, Facultés et écoles (séminaires, conférences et déplacements) . . . . .	94,763.—
1,967.50		3. Frais de mise au concours de postes . . . . .	9,430.75
1,400.40		4. Cotisation à l'Office central universitaire suisse . . . . .	6,680.—
1,187.75		5. Radiographies des étudiants . . . . .	21,084.—
1,325.85		6. Service d'orientation des étudiants . . . . .	17,999.30
1,988.50			<u>159,097.83</u>
073.00	533	Utilisation selon les besoins.	
1,000.—	613	Sous-location d'un local au CHUV (maison des Falaises).	
1,458.—	614	Mesure d'économie.	
	616	Utilisation rationnelle des installations de la Cité universitaire de Dorigny.	
	621	Achats reportés.	
	622	Comptabilisation définitive du solde de l'achat de l'Eidophor. 	
	626	Réadaptation d'une police d'assurance reportée (Gravimétrie Worden).	
	711	1. Pour l'enseignement universitaire dans les établissements hospitaliers universitaires . . . . .	27,084,750.—
		2. Exploitation des maisons pour étudiants . . . . .	348,048.91
		3. Exploitation des foyers-restaurants pour étudiants . . . . .	380,719.90
		4. Frais de transports des étudiants . . . . .	121,834.80
		5. Cantine de Dorigny et divers . . . . .	103,555.85
		6. Prix et services . . . . .	10,100.—
		7. Divers et imprévus . . . . .	27,015.85
			<u>28,056,023.31</u>



2	Comptes 1975		Budget 1975	Comptes 1974
	Dépenses	Recettes		
712 Dépenses pour les sports . . . . .	189,534.60		195,600	30,000.—
812 Subventions cantonales . . . . .	500,000.—		600,000	600,000.—
<b>24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire . . . . .</b>	<b>3,254,548.49</b>		<b>5,509,275</b>	<b>2,720,909.85</b>
			33,696	
		<b>59,548.77</b>	<b>57,000</b>	<b>120,631.40</b>
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .		24,290.30	22,700	23,488.60
243 Remboursement de prestations accidents . . . . .		63.66	—	7,661.60
252 Remboursement sur frais divers et taxes . . . . .		14,996.82	14,300	18,093.30
281 Subventions fédérales . . . . .		—	—	71,188.—
421 Traitements au personnel . . . . .	2,104,988.30		2,167,600	1,695,173.65
426 Allocations de ménage . . . . .	31,640.40		33,820	30,837.40
427 Allocations pour enfants . . . . .	23,996.35		25,855	23,164.06
428 Allocations complémentaires . . . . .	—		—	329,100.30
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	139,776.90		113,600	98,112.90
			33,696	
435 Autres prestations sociales . . . . .	—		500	1,000.—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	93,800.30		91,700	82,041.25
443 Vacances et débours . . . . .	7,701.—		10,000	8,511.10
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	230,157.25		230,000	199,936.90
512 Frais d'insertions . . . . .	1,020.75		3,000	1,914.20
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	204,617.65		210,000	36,002.60
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	16,142.20		14,800	14,308.30
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat . . . . .	1,916.60		3,500	1,606.85
613 Loyers . . . . .	55,046.60		60,000	41,697.70
614 Entretien des bureaux et autres locaux . . . . .	4,299.80		3,500	3,669.25
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement . . . . .	21,000.—		21,000	21,000.—
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel . . . . .	242.50		600	133.40
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .	290,000.—		310,000	236,000.—
812 Subventions cantonales . . . . .	10,000.—		10,000	—
<b>24.40. Archives cantonales vaudoises . . . . .</b>	<b>622,204.95</b>		<b>629,548</b>	<b>550,599.20</b>
			33,912	
		<b>147.10</b>	<b>100</b>	<b>172.80</b>
252 Remboursement sur frais divers et taxes . . . . .		167.10	100	172.80
421 Traitements au personnel . . . . .	328,231.90		349,600	251,328.05
422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .	36,210.—		44,000	18,246.70
426 Allocations de ménage . . . . .	5,904.—		8,000	6,136.20
427 Allocations pour enfants . . . . .	6,926.48		6,120	5,280.—
428 Allocations complémentaires . . . . .	—		—	69,187.60
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	23,241.85		21,700	19,764.45
			2,282	

1974

Renseignements complémentaires

30,000.—  
30,000.—

712	1. A la Commission sportive de l'Université . . . . . 2. Frais de cours pour la formation des maîtres d'éducation physique . . . . .	33,000.— 156,534.60 <hr/> 189,534.60
812	Décret du 30 mai 1973 accordant une subvention unique à l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer.	

20,909.85

24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire.

20,651.48

23,488.50  
7,661.60  
18,093.30  
71,188.—  
35,173.65  
30,837.40  
23,164.05  
29,100.30  
28,112.90

421	Mutations dans le personnel.
426	Idem.
427	Idem.
431	Idem.
435	Cadeau pour cessation des fonctions reporté.

1,000.—  
22,041.25  
8,511.10  
19,936.90  
1,914.20  
16,002.60  
14,308.30  
1,506.85  
11,607.70  
3,569.25  
21,000.—  
133.40  
15,000.—

443	Mesure d'économie.
512	Idem.
513	Idem.
521	Augmentation des taxes.
524	Mesure d'économie.
614	Crédit insuffisamment estimé.
632	Blocage de Fr. 20,000.— ensuite des mesures de restriction demandées par le Conseil d'Etat.

10,599.28

24.40. Archives cantonales vaudoises.

172.80

172.80  
11,328.05  
8,246.70  
6,136.20  
5,260.—  
19,187.00  
9,764.45

421	Réduction temporaire de personnel.
422	Réduction temporaire de personnel.

2	Comptes 1975		Budget 1975	Compte 1974
	Dépenses	Recettes		
435 Autres prestations sociales . . . . .	—	—	—	800.—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	17,353.65	—	17,720	14,688.96
443 Vacances et débours . . . . .	2,899.70	—	2,400	1,901.20
445 Indemnités pour usage de véhicules privés . . . . .	856.35	—	2,900	430.35
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	9,066.20	—	9,250	8,414.05
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	3,591.40	—	3,600	2,222.45
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	1,995.90	—	1,500	1,546.95
527 Frais généraux divers . . . . .	528.65	—	1,100	70.—
612 Entretien des immeubles . . . . .	—	—	—	190.—
613 Loyers . . . . .	162,750.—	—	144,000	144,000.—
			18,730	
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement . . . . .	6,900.—	—	6,900	5,850.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .	16,750.—	—	12,760	10,462.26
			4,000	
<b>24.50. Musées cantonaux . . . . .</b>	<b>3,025,993.60</b>		<b>1,967,485</b>	<b>1,755,136.88</b>
			88,444	
		<b>20,400.95</b>	<b>11,200</b>	<b>11,452.98</b>
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .	—	9,000.—	9,000	9,000.—
243 Remboursement de prestations sociales . . . . .	—	9,840.90	—	—
252 Remboursement sur frais divers et taxes . . . . .	—	788.05	200	668.90
281 Subventions fédérales . . . . .	—	972.—	2,000	1,984.—
341 Versements aux fonds spéciaux . . . . .	10,000.—	—	10,000	10,000.—
421 Traitements au personnel . . . . .	1,144,124.20	—	1,129,400	826,470.45
422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .	224,606.85	—	238,745	193,151.85
426 Allocations de ménage . . . . .	34,063.35	—	32,880	30,700.—
427 Allocations pour enfants . . . . .	30,590.—	—	29,000	26,362.—
428 Allocations complémentaires . . . . .	—	—	—	188,984.20
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	124,193.35	—	71,445	62,906.35
			88,444	
435 Autres prestations sociales . . . . .	1,200.—	—	1,200	—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	58,579.50	—	52,710	48,238.20
443 Vacances et débours . . . . .	5,405.90	—	6,500	4,558.60
444 Indemnités pour prestations diverses . . . . .	1,600.—	—	1,600	1,600.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés . . . . .	3,048.05	—	3,200	2,935.20
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	28,306.40	—	20,850	27,787.75
512 Frais d'insertions . . . . .	2,201.—	—	2,100	2,264.60
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	16,393.90	—	18,800	17,951.20
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	17,497.70	—	13,500	13,226.30
			4,000	
527 Frais généraux divers . . . . .	—	—	1,000	16,800.—
612 Entretien des immeubles . . . . .	40,000.—	—	40,000	17,970.—
613 Loyers . . . . .	5,340.—	—	5,400	—
614 Entretien des bureaux et autres locaux . . . . .	4,327.30	—	6,000	4,427.80
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement . . . . .	12,760.—	—	12,760	11,600.—
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel . . . . .	17,714.30	—	19,405	16,728.10
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .	235,719.75	—	224,600	223,167.30
			11,000	

## Renseignements complémentaires

nplées 1974

800.—	
14,688.96	
1,901.20	
430.35	443 Plus de déplacements effectués par chemin de fer. Voir la rubrique 445.
8,414.05	445 Voir la rubrique 443.
2,222.45	
1,546.95	521 Augmentation des taxes.
70.—	527 Utilisation en fonction des besoins.
190.—	
144,000.—	
5,850.—	
10,462.26	
<b>755,158.88</b>	<b>24.50. Musées cantonaux.</b>
<b>11,652.98</b>	
9,000.—	
—	243 Remboursement de cotisations par la Caisse de pensions ensuite de démissions.
668.90	252 Bonification de la Biennale de la tapisserie pour utilisation des appareils téléphoniques.
1,984.—	281 Pour le Musée des arts décoratifs de la Ville de Lausanne. Voir la rubrique 811.
10,000.—	341 Pour le Fonds du Musée cantonal des beaux-arts.
826,470.46	
193,151.85	
30,700.—	426 Mutations dans le personnel.
26,362.—	427 Mutations dans le personnel.
188,984.20	
62,906.35	431 Rachats à la Caisse de pensions du personnel.
—	
48,238.20	437 Y compris AVS sur le traitement du préposé à l'élaboration de la publication des fouilles archéologiques.
4,558.60	443 Voir la rubrique 632.
1,600.—	Mesure d'économie.
2,935.20	
27,787.75	511 Mesure d'économie.
2,264.60	
17,951.20	513 Idem.
13,226.30	
15,900.—	
17,970.—	
—	
4,427.80	614 Idem.
11,000.	
16,728.10	628 Primes de la police d'assurance incendie du Palais de Rumine inchangées.
223,167.30	

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

2	Comptes 1975		Budget 1975	Comptes 1974
	Dépenses	Recettes		
811 Subventions fédérales . . . . .	972.—		2,000	1,984.—
812 Subventions cantonales . . . . .	5,360.—		5,400	5,360.—
<b>24.70. Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué . . . . .</b>	<b>782,908.10</b>	<b>120,944.30</b>	<b>895,456</b>	<b>751,984.25</b>
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens . . . . .		35,699.—	22,000	25,454.—
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .		607.—	—	—
252 Remboursement sur frais divers et taxes . . . . .		67.30	50	49.60
281 Subventions fédérales . . . . .		84,581.—	73,000	69,111.—
421 Traitements au personnel . . . . .	135,847.60		149,700	112,481.57
425 Traitements aux membres du corps enseignant . . . . .	508,164.30		524,300	399,954.90
426 Allocations de ménage . . . . .	9,481.60		10,410	10,490.—
427 Allocations pour enfants . . . . .	4,500.20		5,200	5,199.00
428 Allocations complémentaires . . . . .	—		—	91,391.60
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	7,950.40		9,030	8,045.26
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	19,129.10		18,045	18,957.45
435 Autres prestations sociales . . . . .	—		—	2,500.—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	29,122.80		30,400	26,386.48
443 Vacances et débours . . . . .	1,723.90		1,500	1,183.85
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	8,336.16		8,500	4,032.60
512 Frais d'insertions . . . . .	—		600	71.60
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	1,892.90		2,200	1,241.40
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	867.90		1,200	881.95
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel . . . . .	—		72,000	—
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .	3,945.80		6,000	5,537.—
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement . . . . .	10,500.—		10,500	9,805.—
622 Machines et matériel d'enseignement . . . . .	38,015.25		39,160	32,325.80
711 Dépenses pour l'enseignement . . . . .	3,630.—		3,800	3,500.—
<b>24.80. Cultes . . . . .</b>	<b>22,812,544.—</b>	<b>25,848.35</b>	<b>25,441,220</b>	<b>21,048,091.15</b>
121 Loyers . . . . .		3,240.—	2,800	2,800.—
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .		1,171.65	—	—
243 Remboursement de prestations sociales . . . . .		11,010.85	—	2,145.30
244 Remboursement d'indemnités et vacations du personnel . . . . .		10,445.95	10,000	11,946.26
421 Traitements au personnel . . . . .	37,713.20		37,050	28,612.20
422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .	600.—		550	500.—

plus 1974

Renseignements complémentaires

1,984.—	811	Pour le Musée des arts décoratifs de la Ville de Lausanne. Voir la rubrique 281.	
5,360.—	812	1. Musée vaudois de la vigne et du vin . . . . .	5,000.—
		2. Musée des arts décoratifs de la Ville de Lausanne . . . . .	360.—
			<u>5,360.—</u>
<b>31,986.25</b>		<b>24.70. Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué.</b>	
<b>94,614.80</b>			
26,464.—	177	Augmentation du nombre des élèves.	
49.80			
69,111.—	281	Subvention adaptée aux comptes.	
12,481.57	421	Un poste d'employé de bureau temporairement inoccupé.	
99,954.90	425	Poste de maître invité non occupé.	
10,490.—	426	1. Personnel administratif . . . . .	1,560.—
5,199.00		2. Personnel enseignant . . . . .	7,921.60
91,391.80			<u>9,481.60</u>
8,045.26	427	1. Personnel administratif . . . . .	2,520.—
18,857.45		2. Personnel enseignant . . . . .	1,900.20
2,500.—			<u>4,500.20</u>
26,386.48	437	Non utilisation de l'AVS sur la rubrique 528.	
1,183.85		1. Personnel administratif . . . . .	5,005.10
4,032.60		2. Personnel enseignant . . . . .	23,217.70
71.60			<u>29,122.80</u>
1,241.40	612	Mesure d'économie.	
881.95			
—	526	Cours spécial pour la formation complémentaire des maîtres de dessin supprimé.	
5,637.—	531	Utilisation en fonction des besoins.	
9,805.—			
32,326.80			
3,600.—			
<b>69,091.15</b>		<b>24.80. Cultes.</b>	
<b>14,891.55</b>			
2,800.—	121	Loyer de la cure du Brassus — suppression de la participation de l'Etat (voir rubrique 613).	
—	242	Remboursement d'une allocation de rattrapage.	
2,145.30	243	Remboursement de collation par la Caisse de pensions ensuite de démissions.	
11,046.25	244	Participation des paroisses aux frais de prédicateurs.	
28,612.20			
600.—			

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

2	Comptes 1975		Budget 1975	Comptes 1974
	Dépenses	Recettes		
425 Traitements aux membres du corps pastoral . . . . .	18,470,059.30		19,359,055	16,238,398.16
426 Allocations de ménage . . . . .	274,113.35		281,100	282,642.70
427 Allocations pour enfants . . . . .	333,329.75		343,050	313,781.—
428 Allocations complémentaires . . . . .	—		—	1,909,483.60
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	2,465.40		2,465	2,297.95
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	765,330.45		738,450	724,303.50
			48,828	
435 Autres prestations sociales . . . . .	42,262.—		17,400	24,426.—
			17,242	
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	533,562.40		494,000	477,896.20
441 Indemnités diverses . . . . .	36,752.30		36,000	35,263.05
445 Indemnités pour usage de véhicules privés . . . . .	26,177.75		30,000	24,439.10
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	21,805.40		22,000	20,089.35
512 Frais d'insertions . . . . .	288.80		1,000	476.—
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	4,496.—		4,500	1,002.45
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .	184,095.90		196,000	185,421.90
613 Loyers . . . . .	3,482.—		3,100	3,172.—
711 Dépenses diverses . . . . .	2,000,000.—		2,000,000	1,632,894.—
812 Subventions cantonales . . . . .	76,000.—		76,000	73,000.—

1974

## Renseignements complémentaires

98.16	425	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée . . . . .	11,835,232.80
42.70		2. Curés des six paroisses officielles du district d'Echallens . . . . .	281,996.50
81.—		3. Traitements des curés versés conformément à la loi du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique . . . . .	6,352,640.—
83.60			<u>18,470,069.30</u>
97.95		Postes pastoraux vacants et surestimation du coût des traitements des curés selon la loi du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique.	
03.60			
28.—	426	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée . . . . .	272,913.35
		2. Organiste de la cathédrale . . . . .	1,200.—
			<u>274,113.35</u>
96.20	427	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée . . . . .	330,689.75
63.06		2. Organiste de la cathédrale . . . . .	2,640.—
30.10			<u>333,329.75</u>
89.35	435	Versement d'une indemnité en cas de décès.	
76.—	437	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée . . . . .	520,220.20
02.45		2. Curés des six paroisses officielles du district d'Echallens . . . . .	11,517.85
21.90		3. Organiste de la cathédrale et son remplaçant . . . . .	1,824.35
72.—			<u>533,562.40</u>
94.—	531	Mesure d'économie.	
00.—	812	1. Pour les souvenirs de confirmation . . . . .	1,000.—
		2. Pour l'offrande du Jeûne fédéral . . . . .	25,000.—
		3. Pour la participation aux frais de secrétariat de l'Eglise . . . . .	50,000.—
			<u>76,000.—</u>



2	Comptes 1975	
	Dépenses	Recettes
<b>Récapitulation</b>		
21.10. Administration du département . . . . .	804,473.25	10,845.10
20. Administration du secrétariat général . . . . .	1,590,690.10	2,300.—
30. Conseil de la réforme et de la planification scolaires (CREPS) . . . . .	322,540.40	—
31. Zone pilote de Rolle . . . . .	470,898.65	—
32. Zone pilote de Vevey . . . . .	2,218,228.20	—
40. Secrétariat des cours et examens . . . . .	1,669,549.65	6,910.—
50. Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire . . . . .	995,708.76	15,896.70
60. Centre de recherches psychopédagogiques . . . . .	323,711.80	15,786.—
70. Office cantonal d'orientation professionnelle . . . . .	1,729,893.15	784,657.45
71. Conseiller d'orientation préuniversitaire . . . . .	142,469.85	22,649.—
80. Office des fournitures et éditions scolaires . . . . .	3,426,912.70	1,879,880.60
81. Office de l'éducation physique de la jeunesse . . . . .	927,143.05	417,475.40
90. Centre d'initiation au cinéma . . . . .	338,126.80	26,832.40
22.10. Frais divers pour l'instruction . . . . .	69,625,267.60	461,603.60
20. Remplacement d'instituteurs appelés au service militaire . . . . .	896,744.15	650,000.—
30. Cours de formation pour le personnel enseignant . . . . .	814,179.85	—
40. Enseignement ménager . . . . .	999,020.50	427,366.—
50. Centrale de documentation scolaire . . . . .	95,008.15	2,000.—
23.10. Recettes et dépenses générales . . . . .	17,343,995.20	153,394.30
21. Gymnase de la Cité . . . . .	6,362,835.10	81,342.25
22. Gymnase du Belvédère . . . . .	3,003,205.20	61,063.10
23. Gymnase de Vevey . . . . .	1,595,693.25	34,228.60
24. Gymnase de Montbenon . . . . .	1,100,510.—	24,649.50
25. Gymnase de Chamblandes . . . . .	467,733.—	10,250.—
31. Ecole normale, Lausanne . . . . .	3,790,863.95	209,343.05
32. Classes de formation pédagogique . . . . .	1,978,346.30	—
34. Ecole normale, Montreux . . . . .	1,489,789.10	34,277.—
40. Ecole supérieure de commerce . . . . .	3,645,141.80	1,006,709.80
50. Collèges secondaires communaux . . . . .	28,082,406.70	92,121.60
60. Centre d'enseignement secondaire supérieur du Nord vaudois (CESSNOV) . . . . .	3,256,414.—	188,645.50
24.10. Recettes et dépenses générales . . . . .	3,196,284.70	—
11. Office cantonal des bourses d'études . . . . .	7,421,007.50	2,330,408.60
12. Protection des biens culturels . . . . .	115,935.70	10,788.75
13. Château de Chillon . . . . .	304,888.15	260,943.60
20. Universalité . . . . .	71,807,269.68	18,009,379.85
30. Bibliothèque cantonale et universitaire . . . . .	3,230,346.60	39,340.77
40. Archives cantonales vaudoises . . . . .	822,204.95	187.10
50. Musées cantonaux . . . . .	2,023,993.60	20,600.95
70. Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué . . . . .	782,908.10	120,844.30
80. Cultes . . . . .	22,812,544.—	25,868.35
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>271,850,979.08</b>	<b>27,468,165.42</b>
<b>Excédent des dépenses sur les recettes . . . . .</b>		<b>244,382,813.66</b>
<b>Sommes égales</b>	<b>271,850,979.08</b>	<b>271,850,979.08</b>

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

Budget 1975		Crédits supplémentaires		Comptes 1974	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
10	807,000	2,000	—	3,160,074.35	8,907.10
	1,498,250	—	89,800	798,188.55	—
	461,950	—	750	371,115.50	—
	463,250	—	—	310,445.75	—
	2,846,550	—	358,500	910,528.90	—
	2,048,000	4,000	35,500	1,125,283.30	6,470.—
70	951,610	—	22,820	862,928.05	1,594.—
	264,200	21,500	48,000	275,003.45	26,937.50
15	1,773,890	660,000	11,600	1,421,919.85	572,497.65
	138,170	24,400	4,650	126,978.35	—
10	3,416,160	1,832,400	6,320	2,845,105.90	1,696,646.15
10	1,061,670	420,100	8,915	797,152.60	325,402.—
10	279,120	10,250	47,480	261,958.15	88,609.60
10	66,034,920	345,400	1,190,268	61,404,866.20	403,573.15
	800,000	550,000	—	877,362.75	350,000.—
	1,138,700	—	—	811,217.10	—
	870,300	420,000	—	942,473.—	430,341.—
	99,200	1,000	—	78,821.50	—
10	15,644,400	72,100	822,810	16,702,591.90	815,232.05
5	6,089,700	120,200	44,515	6,056,614.45	149,352.85
0	2,873,900	78,600	41,637	2,574,386.20	75,741.10
0	1,442,200	37,600	—	1,375,743.05	47,482.—
0	1,111,200	18,600	—	—	—
	397,100	9,000	15,664	—	—
5	4,108,700	210,000	5,158	3,389,291.65	184,311.—
	2,000,700	—	48,602	1,513,373.80	—
	1,678,760	34,000	3,874	1,352,807.40	8,990.25
0	3,926,800	1,070,600	11,241	3,520,849.09	988,290.—
0	27,229,600	—	211,420	24,120,384.26	17,341.26
0	2,959,900	231,200	20,880	1,883,414.40	65,747.—
	3,182,056	—	48,160	3,887,792.38	22,300.—
0	5,909,565	2,440,000	1,400,000	256,627.30	—
5	120,145	16,000	10,100	78,091.10	—
0	297,010	260,200	—	282,311.—	250,228.60
5	70,909,000	16,086,040	1,618,949	60,327,631.87	19,126,022.85
7	3,309,276	37,600	33,098	2,720,909.85	120,831.40
0	829,640	100	25,012	550,369.20	172.80
5	1,957,485	11,200	65,444	1,753,130.80	11,652.90
3	893,436	96,050	—	731,986.25	94,614.80
5	23,641,220	12,800	68,180	21,068,091.15	16,891.55
2	265,040,310	25,132,240	8,211,827	240,523,328.35	25,860,978.55
3		239,908,070		6,211,827	214,662,349.80
3	265,040,310	265,040,310	8,211,827	240,523,328.35	240,523,328.35

395624A

1975/11/11

## Résumé du compte général

Départements	Comptes 1975	
	Dépenses	Recettes
Justice, police et affaires militaires . . . . .	95,908,380.33	93,750,782.57
Instruction publique et cultes . . . . .	271,850,979.08	27,468,165.42
Intérieur et santé publique . . . . .	238,292,632.77	142,621,320.75
Prévoyance sociale et assurances . . . . .	278,932,216.05	60,168,783.45
Agriculture, industrie et commerce . . . . .	104,856,275.58	52,802,248.17
Travaux publics . . . . .	104,044,622.96	28,638,357.35
Finances . . . . .	193,891,618.94	882,054,509.28
<b>Totaux</b> . . . . .	<b>1,287,776,725.69</b>	<b>1,287,302,165.99</b>
Excédent des dépenses sur les recettes . . . . .		474,558.70
Excédent des recettes sur les dépenses . . . . .		
<b>Sommes égales</b>	<b>1,287,776,725.69</b>	<b>1,287,776,725.69</b>

pour l'année 1975

Budget 1975		Crédits supplémentaires		Comptes 1974	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
92,544,965	91,611,260	1,392,490	—	85,374,881.85	90,915,823.02
265,040,310	25,132,240	8,211,827	—	240,523,328.35	25,860,978.55
241,621,705	122,358,370	4,342,250	5,918,000	215,628,400.34	128,910,281.68
249,210,467	56,307,550	32,267,047	2,250,245	225,138,949.32	52,268,405.85
107,346,916	56,133,650	3,071,637	225,548	99,267,082.31	56,515,025.05
106,048,488	26,705,980	3,036,560	873,782	104,634,072.18	39,382,920.25
192,374,460	873,646,480	935,385	66,285	187,460,305.27	768,904,206.60
1,264,087,310	1,261,895,500	51,246,988	9,333,840	1,157,927,019.42	1,158,737,641.—
	2,191,810		41,913,146		
				810,621.68	
1,264,087,310	1,264,087,310	51,246,988	51,246,986	1,158,737,641.—	1,158,737,641.—

## Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Report	2,300,725.80
Fondation Guy de Beau-Séjour (Gymnase classique) . . . . .		3,509.59
Donation John-Francis Cole (Gymnase scientifique) . . . . .		1,060.75
Fonds André Dufour (Gymnase scientifique) . . . . .		35,235.61
Fonds Francis Isoz (Gymnase scientifique) . . . . .		1,695.05
Prix de dessin technique Francis Isoz (Gymnase scientifique) . . . . .		1,424.75
<b>Ecoles normales</b>		
Compte d'attente - prêts d'honneur . . . . .		884,004.64
Fondation Lucien Jayet . . . . .		113.35
Fonds du centenaire . . . . .		20,622.61
Fonds Albert Fœtisch . . . . .		4,200.24
Fonds Dr Paul Jomini . . . . .		615.18
Fonds Jeanne Mange . . . . .		326.37
Fonds Louis-Henri Pelet . . . . .		1,921.32
Prix C.-C. Dénéreaz . . . . .		2,135.25
Prix F.-M. Grand . . . . .		1,137.95
Prix François Guex . . . . .		2,099.15
Prix de gymnastique Ernest Hartmann . . . . .		1,020.55
Prix Hermann Lang . . . . .		9,111.27
Prix de mathématiques . . . . .		937.90
Prix Ami Rosat . . . . .		1,065.70
Prix des travaux manuels . . . . .		1,025.09
Prix de volonté . . . . .		679.71
<b>Ecole supérieure de commerce</b>		
Prix Aimé Delfoy . . . . .		2,310.—
Fonds des élèves . . . . .		42,084.25
Fonds Maurice Galland . . . . .		7,125.45
Fonds - Bourse Jules Loth - . . . . .		16,229.38
Fonds des maîtres . . . . .		18,441.55
Fonds Georges Paillard . . . . .		3,385.53
Fonds Louis Pelet . . . . .		2,834.06
Fonds Jacob Stadler . . . . .		32,705.75
Prix du Conseil de l'Ecole supérieure de commerce . . . . .		944.20
Prix de gymnastique . . . . .		1,237.10
Prix J.-S. Loth . . . . .		643.27
Prix de mathématiques, Oulevay S. A., Morges . . . . .		1,480.05
Prix de comptabilité du professeur Walther Hapin . . . . .		5,314.40
Prix d'Italien Giovanni Stubbe . . . . .		137.65
Prix Adolph Weitzel, ancien directeur . . . . .		2,316.45
<b>Enseignement supérieur — divers</b>		
Achèvement de l'aula du Palais de Rumine . . . . .		3,797.19
Fonds pour l'entretien de la Porte de l'est, Avanches . . . . .		901.49
Fonds cantonal des monuments historiques . . . . .		63,014.05
<b>A reporter</b>		<b>3,479,180.52</b>

## Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Report	3,479,180.62
<b>Université</b>		
Fondation Georgine Claraz . . . . .		205,764.58
Fondation Major Davel . . . . .		29,230.58
Fondation Maurice Lugeon . . . . .		21,439.78
Fondation Maurice et Ida Lugeon . . . . .		20,757.61
Fondation Georges Paillard . . . . .		24,050.10
Fondation Charles et Andrée Rabot . . . . .		17,664.44
Fondation vaudoise pour la géologie . . . . .		66,669.53
Fonds Agassiz . . . . .		293,011.33
Fonds des anciens bacheliers . . . . .		11.85
Fonds des assurances et salle de lecture . . . . .		267,461.71
Fonds de la bibliothèque de l'Ecole de chimie . . . . .		18.81
Fonds de bienfaisance de la Policlinique universitaire . . . . .		178,273.67
Fonds Brunner . . . . .		30,733.69
Fonds du Centre de recherches sur les lymphomes malins . . . . .		670,484.15
Fonds Paul Chapuis-Secrétan . . . . .		27,364.97
Fonds Dr Combe II . . . . .		145,974.21
Fonds du Comité social de l'Université . . . . .		69,722.70
Fonds de construction et d'extension des maisons et foyers universitaires . . . . .		1,428,544.89
Fonds Auguste Cottier en faveur de la chaire de dermatologie . . . . .		3,404.73
Fonds des délégations de l'Ecole des hautes études commerciales . . . . .		8,871.60
Fonds pasteur Deytard . . . . .		199,285.83
Fonds Edouard Dind . . . . .		93,543.90
Fonds du IV <sup>e</sup> centenaire de l'Université . . . . .		206,956.65
Fonds des estampes du professeur Decker . . . . .		482,706.23
Fonds de l'Ecole des sciences sociales . . . . .		7,917.05
Fonds pour l'enseignement de l'anglais à l'Université . . . . .		3,022.52
Fonds de l'installation sportive du centre universitaire de Dorigny . . . . .		213,812.60
Fonds du jardin botanique . . . . .		863.20
Fonds du microscope électronique . . . . .		47,120.74
Fonds Jean Landry . . . . .		180,183.30
Fonds J.-J. Mercier . . . . .		438,730.35
Fonds Frédéric Nessler . . . . .		15,973.10
Fonds Constant Ouvrière . . . . .		13,254.35
Fonds de l'Institut pathologique . . . . .		191,890.75
Fonds des sports . . . . .		359.15
Fonds Rodolphe Reles . . . . .		150,783.20
Fonds Renover . . . . .		16,146.30
Fonds Dr Jacques Roux . . . . .		82,584.32
Fonds Henri Sensine . . . . .		171,081.06
Fonds Dr Kurt Siegfried . . . . .		26,167.09
Fonds Christophe Socin . . . . .		38,202.10
Fonds des bourses du Syndicat suisse de la chimie . . . . .		1,356.70
Fonds des subsides pour l'impression des thèses . . . . .		148,245.70
Fonds universitaire . . . . .		1,486,588.30
Fonds concours Vinet . . . . .		35,751.38
Fonds Dr Alliert Wander . . . . .		20,601.67
<b>A reporter</b>		<b>11,237,044.78</b>

## Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Report	11,237,044.78
Fonds Ernest Wilczek . . . . .		62,647.73
Fonds Evelyn Wilczek-Huth . . . . .		190,171.49
Prix du centenaire de la Caisse d'épargne et de crédit . . . . .		27,745.77
Prix de l'Etat de Berne . . . . .		89,428.94
Prix Bippert . . . . .		104,387.35
Prix Henri-Edouard de Cerenville . . . . .		31,549.17
Prix Dr Emile Duboux . . . . .		16,979.20
Prix Dr Marc Dufour . . . . .		42,462.33
Prix Follope . . . . .		6,307.81
Prix Dr Ch.-Ph. Mercier . . . . .		9,937.26
Prix Louis Pelet . . . . .		8,367.95
Prix Dr Suzanne Picot-Roux . . . . .		101,127.47
Prix Arnold Reymond, Fondation Charles-Eugène Guye . . . . .		13,433.90
Prix Dr César Roux . . . . .		157,454.60
Prix de la Section vaudoise de l'Association suisse pour la Société des Nations . . . . .		5,198.—
Prix Whitehouse . . . . .		18,302.36

## Bibliothèque cantonale et universitaire, musées, Ecole des beaux-arts et d'art appliqué

Fonds Esther Vionnet (Bibliothèque cantonale) . . . . .	191,683.68
Fonds des beaux-arts . . . . .	40,484.60
Fonds Joséphine Chavannes (Musée des beaux-arts) . . . . .	4,233.27
Fonds David (Musée des beaux-arts) . . . . .	40,174.52
Fonds Doleys pour le Musée d'Avenches . . . . .	131,219.65
Fondation Manganel . . . . .	1,467.60
Fonds Ecole cantonale de dessin (beaux-arts et art appliqué) . . . . .	20,223.75
Prix Charles Rambert . . . . .	1,873.43

## Cultes

Caisse des études pour le Saint-Ministère . . . . .	136,344.45
Fondation Marika Ogiz . . . . .	67,000.—
Fonds Prix Eugène Basset . . . . .	49,132.21
Fonds des orgues (cathédrale) . . . . .	4,834.73
Secours en faveur des pasteurs, des veuves et orphelins de pasteurs . . . . .	451,159.66

## DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Fondation Jules Lagnaux . . . . .	460,084.48
Fonds de réserve assurance contre les pertes causées par la loque et l'acariose des abeilles . . . . .	83,226.20
Fonds de réserve — Caisse d'assurance du bétail . . . . .	2,627,748.06
Fonds de l'Ecole cantonale vaudoise d'aides hospitalières et d'aides hospitaliers . . . . .	1,055.17
Fonds de l'Ecole cantonale vaudoise d'infirmières et d'infirmiers assistants . . . . .	1,055.17
Fonds de l'Institut de microbiologie . . . . .	971.85
Compte d'attente — Dime de l'alcool . . . . .	239,724.80
Fondation B. Galli-Valerio . . . . .	604,998.90

A reporter

17,280,210.67

## Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Report	17,280,210.67
<b>DÉPARTEMENT DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE ET DES ASSURANCES</b>		
Fonds des pupilles du tuteur général . . . . .		28,145.90
Fonds des pupilles du tuteur général pour le secours aux personnes âgées . . . . .		11,952.80
Fonds des pupilles du tuteur général — Fondation Lichtensteiger . . . . .		4,518.85
Fonds d'amélioration du domaine de la Maison d'éducation de Vennes . . . . .		4,341.60
Fonds apprentissages . . . . .		135,193.—
Fonds des élèves, Maison d'éducation de Vennes . . . . .		3,253.10
Fonds pour la protection de la jeunesse . . . . .		2,560,621.05
Institution cantonale en faveur de l'enfance malheureuse et abandonnée . . . . .		1,250,312.07
Orphelinat Chappuis . . . . .		190,273.15
Orphelinat Desponds-Montagnon . . . . .		275,249.80
Pouponnière Nestlé, Fondation Louis Dapples . . . . .		700,000.—
Fonds des courses de l'Institut des sourds de Moudon . . . . .		2,790.58
Fonds pour les sourds-muets . . . . .		20,241.50
 <b>DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE</b>		
<b>Logement et travail</b>		
Fonds cantonal du logement . . . . .		2,540,612.50
Caisse de secours pour musiciens d'orchestre sans travail . . . . .		1,483.45
Fonds de prévoyance contre le chômage . . . . .		3,959,908.08
 <b>Forêts et faune</b>		
Fonds de réserve des forêts cantonales . . . . .		1,801,494.08
Fonds de conservation de la faune . . . . .		166,485.86
Fonds professeur Wilczek . . . . .		15,855.16
 <b>Agriculture — divers</b>		
Fonds des alpages de l'Etat . . . . .		9,253.36
Fonds arboricole cantonal . . . . .		177,173.72
Fonds d'encouragement pour expositions . . . . .		2,330.53
Fonds de l'exposition d'agriculture . . . . .		1,631.20
Fonds du groupe agricole du Grand Conseil . . . . .		541.85
Fonds maraîcher cantonal . . . . .		109,261.—
Fonds de secours pour élèves des écoles cantonales vaudoises d'agriculture . . . . .		15,291.28
Fonds en faveur d'une station d'essais de machines agricoles . . . . .		133,514.25
Prix de la Société d'arboriculture de Morges et environs . . . . .		2,105.50
 <b>Ecole d'agriculture de Marcellin</b>		
Bourse d'études . . . . .		36,666.25
Don Frank Aubert . . . . .		1,124.70
Don de la Municipalité de la commune de Morges . . . . .		919.31
Fonds de la Fédération vaudoise des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics . . . . .		32,601.19
	<b>A reporter</b>	<b>31,475,757.83</b>